Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TRENTE ET UNIÈME SESSION

Documents officiels

41e SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 26 octobre 1976, à 11 h 10

NEW YORK

SOMMAIRE

Pages

Point 105 de l'ordre du jour :
Financement de la Force d'urgence des Nations Unies et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général
Rapport de la Cinquième Commission (première partie) . 737

Point 52 de l'ordre du jour :
Politique d'*apartheid* du Gouvernement sud-africain :
a) Rapport du Comité spécial contre l'*apartheid;*
b) Rapport du Secrétaire général 738

Président : M. Hamilton Shirley AMERASINGHE (Sri Lanka).

POINT 105 DE L'ORDRE DU JOUR

Financement de la Force d'urgence des Nations Unies et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général

RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (PREMIERE PARTIE) [A/31/278]

1. M. NASON (Irlande), Rapporteur de la Cinquième Commission *(interprétation de l'anglais) :* J'ai l'honneur de présenter le premier rapport de la Cinquième Commission, contenu dans le document A/31/278. Au paragraphe 5 du rapport, la Cinquième Commission recommande à l'adoption de l'Assemblée générale un projet de résolution qui a été adopté par la Commission sans objections.

2. Le paragraphe 1 du projet de résolution décide d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses pour la Force d'urgence des Nations Unies *[FUNU]* pour la période allant du 25 octobre au 30 novembre 1976 inclus, et pour la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement *[FNUOD]* pour la période allant du 1er au 30 novembre 1976 inclus, de façon à donner à l'Assemblée générale suffisamment de temps pour examiner le rapport du Secrétaire général sur le financement des Forces.

3. Au paragraphe 2 du projet de résolution l'Assemblée décide en outre de répartir les dépenses susmentionnées entre les Etats Membres conformément aux résolutions 3374 B (XXX) et 3374 C (XXX) de l'Assemblée générale.

4. J'espère que le projet de résolution sera approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.

Conformément à l'article 66 du règlement intérieur, il est décidé de ne pas discuter le rapport de la Cinquième Commission.

5. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Je crois comprendre que les positions des délégations ont été clairement exposées au sein de la Cinquième Commission en ce qui concerne le projet de résolution dont l'Assemblée est maintenant saisie. Ces positions sont reproduites dans le compte rendu pertinent de la Commission.

6. Avant de prendre une décision sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 de son rapport *[A/31/278]*, je vais donner la parole aux représentants qui désirent expliquer leur vote.

7. M. ALKAFF (Yémen démocratique) *[interprétation de l'arabe] :* En raison de circonstances particulières, ma délégation n'a pas été en mesure d'expliquer sa position au sein de la Cinquième Commission.

8. La position de ma délégation en ce qui concerne la question du financement de la FUNU et de la FNUOD est bien connue et suffisamment claire, puisqu'elle a été exposée par ma délégation lors de la trentième session de l'Assemblée générale de l'ONU, tant en séances plénières qu'au sein de la Cinquième Commission.

9. Cette position se résume comme suit. Ces forces ont un caractère provisoire et les dépenses qu'elles entraînent devraient être supportées par l'agresseur, car il est inacceptable que les victimes de l'agression participent aux dépenses qui découlent de l'occupation de leurs territoires. En outre, l'obstination du régime raciste sioniste et son refus de se retirer de tous les territoires arabes occupés et de reconnaître les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien confèrent à ces forces internationales au Moyen-Orient un caractère, en quelque sorte, permanent.

10. Si mon pays a contribué jusqu'à présent au financement de ces forces, c'est en raison de notre engagement à l'égard de la Charte. Mais cela ne doit en aucun cas être interprété comme signifiant que nous acceptons les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. En outre, mon pays a l'intention de réexaminer la question des contributions au financement de ces forces internationales à partir de l'année prochaine. Afin de faire d'ores et déjà clairement ressortir notre position à cet égard, ma délégation ne participera pas au vote sur le projet de résolution de la Cinquième Commission, au cas où celui-ci serait mis aux voix.

11. M. KAPLLANI (Albanie) *[interprétation de l'anglais] :* La délégation albanaise votera contre le projet de résolution contenu dans le document A/31/278 dont l'Assemblée est maintenant saisie. Cela découle de la position bien connue de la République populaire d'Albanie, qui n'a pas approuvé ni n'approuvera jamais le financement

de la FUNU et de la FNUOD. Nous nous sommes opposés à la création de ces forces et nous nous opposons résolument à leur maintien, car elles ne servent pas le but de protéger la paix, comme on le prétend, mais servent plutôt les intérêts hégémonistes et impérialistes des deux superpuissances, à savoir les Etats-Unis et l'Union soviétique.

12. M. EL SHEIBANI (République arabe libyenne) *[interprétation de l'arabe]* : Je ne souhaite pas entrer maintenant dans une longue discussion sur cette question, car celle-ci sera examinée ultérieurement en séances plénières. En outre, ma délégation a déjà exposé son point de vue devant le Conseil de sécurité et à la Cinquième Commission.

13. La position de ma délégation à l'égard de la FUNU et de la FNUOD est très nette. La présence de ces forces est fondée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Or ma délégation estime que ces deux résolutions ne constituent pas une base pour le règlement du problème palestinien ou de la crise au Moyen-Orient. C'est pourquoi je tiens à ce qu'il soit pris note de mon point de vue, et, si le projet de résolution est mis aux voix, ma délégation ne participera pas au vote.

14. M. WU Hsiao-ta (Chine) *[traduction du chinois]* : Pour ce qui est du financement de la FUNU et de la FNUOD, la délégation chinoise a déjà, et à maintes reprises, expliqué sa position devant le Conseil de sécurité. Conformément à cette position, la délégation chinoise s'oppose au financement de la FUNU et de la FNUOD en tant que dépense des Nations Unies et elle n'assumera pas la responsabilité du financement. Nous ne participerons donc pas au vote sur le projet de résolution.

15. M. HAMZAH (République arabe syrienne) *[interprétation de l'arabe]* : La République arabe syrienne a précisé sa position en ce qui concerne le financement de la FUNU et de la FNUOD. Mon pays estime que le lourd fardeau imposé aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies par suite du financement de ces forces est dû à l'agression lancée par Israël contre les territoires arabes et à l'occupation israélienne par la force des terres des autres, ce qui est en violation des dispositions de la Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions adoptées par cette organisation demandant le retrait d'Israël de tous les territoires occupés. Mon pays estime que, conformément à toutes les lois, et selon la Charte, les dépenses pour ces forces devraient être assurées par l'entité sioniste, qui est l'agresseur. Nous ne participerons donc pas au financement de ces forces et nous voterons contre le projet de résolution soumis à l'Assemblée, s'il est mis aux voix.

16. M. KITTANI (Irak) *[interprétation de l'arabe]* : La délégation irakienne a déjà expliqué, à la Cinquième Commission, pourquoi elle ne pouvait participer au vote sur ce projet de résolution. Il est donc inutile que je répète ces raisons en séances plénières. Nous souhaitons simplement déclarer ici que, pour les raisons que nous avons exposées à la Cinquième Commission, la délégation irakienne ne participera pas au vote sur le projet de résolution soumis à l'Assemblée.

17. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Il n'y a pas eu de demande officielle de vote sur le projet de résolution A/31/278. Je considère donc que l'Assemblée générale décide d'adopter ce projet de résolution.

Le projet de résolution est adoptée (résolution 31/5).

POINT 52 DE L'ORDRE DU JOUR

Politique d'*apartheid* du Gouvernement Sud-africain :
a)* Rapport du Comité spécial contre l'*apartheid;
***b)* Rapport du Secrétaire géneral**

18. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : A sa 4e séance, tenue le 24 septembre 1976, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Bureau tendant à ce que cette question soit examinée en séances plénières. A ce propos se pose la question de la participation de l'Organisation de l'unité africaine *[OUA]* et des représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA aux débats sur cette question en séances plénières.

19. L'Assemblée sait que, conformément à la pratique habituelle et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, ces observateurs ont pu participer à la discussion sur ce point, dans les grandes commissions.

20. J'ai eu des consultations à ce sujet avec les parties intéressées et je suis certain – puisque l'Assemblée, étant donné l'importance exceptionnelle de cette question, a décidé de l'examiner en séances plénières et non pas au sein d'une grande commission – qu'il convient, dans ces conditions, d'autoriser les observateurs directement intéressés à participer à l'examen de cette question en séances plénières.

21. Je suis renforcé dans cette opinion par le fait que cet arrangement favorisera le déroulement rapide, constructif et sans heurts, des travaux de l'Assemblée, et que cette participation sera en conformité avec les résolutions de l'Assemblée générale qui recherchent la coopération de ces parties pour promouvoir la solution des graves problèmes en jeu. Cet arrangement est, à mon avis, conforme à l'esprit des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

22. Je considère qu'il n'y a aucune objection à ce que l'Assemblée procède en conséquence.

Il en est ainsi décidé.

23. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je crois comprendre que le représentant des Etats-Unis et le représentant des Pays-Bas, au nom des neuf Etats membres des communautés européennes, souhaitent intervenir à ce stade.

24. M. HESS (Etats-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : L'ONU est une organisation qui comptera bientôt 150 Etats Membres. Elle a toujours été et demeurera principalement un forum où les représentants des Etats Membres discutent entre eux. En conséquence, la tribune des séances plénières de l'Assemblée générale a toujours été traditionnellement réservée aux représentants des pays Membres pour présenter leurs vues.

25. Monsieur le Président, nous apprécions vos efforts pour harmoniser les différents points de vue qui existent au sein de l'Assemblée et pour mettre au point les accommode-

ments qui répondent le mieux aux intérêts de l'Organisation et de tous les Etats Membres. Les Etats-Unis sont préoccupés par le fait que, si l'on invite à parler d'autres parties, les travaux de l'Assemblée générale s'en trouveront retardés et même entravés. Ce sera le résultat inévitable à moins que l'on ne fasse preuve de plus de modération que cela n'a été le cas aujourd'hui et en d'autres occasions récentes.

26. Nous disons cela sans mettre en cause le bien-fondé de la participation au débat de l'OUA, de l'African National Congress of South Africa et du Pan Africanist Congress of Azania. Nous pensons qu'ils doivent se faire entendre lors des débats sur la question de l'*apartheid;* mais ils auraient pu avoir l'occasion de faire connaître leurs vues, de façon complète et équitable, à l'ensemble des Membres dans l'une des grandes commissions.

27. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'arriver à un accord sur une telle procédure.

28. M. KAUFMANN (Pays-Bas) *[interprétation de l'anglais] :* Je m'adresse aux membres de l'Assemblée au nom des neuf membres des communautés européennes. Ces Etats estiment qu'il est approprié et nécessaire que les parties ayant un intérêt reconnu dans cette question aient l'occasion de faire connaître leurs vues à l'ONU par les moyens appropriés. Des procédures et pratiques existent à cet effet. Les neuf Etats membres des communautés européennes sont d'accord pour que l'African National Congress et le Pan Africanist Congress soient entendus sur la question de l'*apartheid,* politique que les neuf condamnent solennellement. En même temps, dans l'intérêt de l'Organisation, ils estiment que les pratiques et les procédures établies pour les travaux de l'Assemblée générale devraient être respectées. Partant, conformément aux décisions et pratiques des dernières années, des possibilités existent pour l'African National Congress et le Pan Africanist Congress de se faire entendre pleinement par l'ensemble des Membres de l'ONU dans l'une des grandes commissions. Telle est la procédure appropriée.

29. La plénière est une tribune pour les Etats Membres et non pour les observateurs ou autres parties.

30. Bien que les délégations des neuf reconnaissent les difficultés auxquelles vous vous heurtez, Monsieur le Président, ils regrettent cependant que la procédure appropriée n'ait pas été suivie en l'occurrence.

31. Je voudrais souligner le fait que cette déclaration vise uniquement à sauvegarder les procédures établies et ne préjuge nullement nos positions respectives quant au fond sur l'*apartheid,* qui seront d'ailleurs exposées en détail au cours du débat.

32. M. VALDERRAMA (Philippines), Rapporteur du Comité spécial contre l'*apartheid [interprétation de l'anglais] :* J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité spécial contre l'*apartheid [A/31/22]*, ainsi que les trois rapports spéciaux présentés à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 2671 (XXV) du 8 décembre 1970 et 3411 (XXX) des 28 novembre et 10 décembre 1975. Les trois rapports spéciaux sont les suivants : "Le massacre de Soweto et ses conséquences" *[A/31/22/Add.1]*, qui a été adopté par le Comité le 3 août 1976; "Relations entre Israël et l'Afrique du Sud" *[A/31/22/Add.2]*, qui a été adopté le 8 septembre 1976, et "Activités d'information contre l'*apartheid* de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées" *[A/31/22/Add.3]*.

33. Le rapport du Comité spécial, adopté le 5 octobre 1976, expose les activités du Comité spécial durant l'année écoulée, conformément à son mandat, et contient des conclusions et recommandations sur les moyens et méthodes d'intensifier une action internationale concertée et efficace contre l'*apartheid,* compte tenu de la situation actuelle très grave en Afrique australe.

34. Il y a eu des progrès sensibles dans l'action internationale contre l'*apartheid* au cours de l'année écoulée. Le 18 juillet 1976, la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid,* ayant reçu 20 ratifications ou adhésions au 18 juin 1976, est entrée en vigueur. En date du 5 octobre 1976, la Convention a été ratifiée ou avait fait l'objet de l'adhésion de 21 pays et était signée par 35 pays.

35. Plusieurs gouvernements, institutions spécialisées et autres organisations internationales ont pris des mesures concrètes pour réduire ou empêcher une collaboration avec l'Afrique du Sud, conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies, isolant ainsi davantage le régime raciste sud-africain.

36. Conformément aux dispositions de la résolution 3411 F (XXX) du 28 novembre 1975 et en consultation avec l'OUA, entre les 24 et 28 mai 1976, le Comité spécial a tenu un séminaire international sur l'élimination de l'*apartheid* et le soutien de la lutte pour la libération de l'Afrique du Sud. Ce séminaire, qui s'est tenu à La Havane, du 24 au 28 mai 1976, a passé en revue l'évolution récente en Afrique du Sud et a examiné, en particulier, une stratégie coordonnée d'action contre la collaboration économique avec l'Afrique du Sud, les moyens et méthodes de contrecarrer la propagande sud-africaine et d'augmenter l'aide aux mouvements de libération.

37. De nombreuses propositions et suggestions ont été faites par les participants sur les moyens et méthodes d'encourager une action internationale efficace contre l'*apartheid.* Elles sont contenues dans la Déclaration et le Programme d'action adoptés par le Séminaire, qui ont été soumis à l'Assemblée générale dans le document A/31/104.

38. Conformément à la résolution 3411 F (XXX) de l'Assemblée générale, le Comité spécial a envoyé des missions auprès de plusieurs gouvernements et organisations aux fins de consultations en vue de promouvoir une action internationale concertée contre l'*apartheid.* Le Comité spécial a continué de maintenir une étroite coopération et de tenir des consultations avec les organes intéressés des Nations Unies, les institutions spécialisées des Nations Unies, le mouvement des non-alignés, l'OUA et les autres organisations intergouvernementales et les mouvements de libération sud-africains reconnus par l'OUA. Les représentants du Comité spécial ont également participé à plusieurs conférences nationales et internationales concernant le problème de la discrimination raciale et de l'*apartheid.* Le Comité spécial a estimé que ces consultations très larges à différents niveaux ont été des plus utiles.

39. Le Comité spécial a salué la résistance héroïque du peuple sud-africain à l'oppression raciste et déplore les vaines tentatives du régime d'*apartheid* d'écraser leur résistance par des actes brutaux de répression, comme l'indique le rapport spécial sur le massacre de Soweto. Il a noté la tentative du régime d'*apartheid* d'induire en erreur l'opinion publique mondiale par des manoeuvres diplomatiques et de propagande et rejette sa déclaration selon laquelle il n'abandonnera jamais la politique d'*apartheid* ni n'acceptera le gouvernement par la majorité en Afrique du Sud. Nous avons déjà fait des mises en garde contre la politique des bantoustans aux termes de laquelle la prétendue indépendance du Transkei a été proclamée aujourd'hui.

40. Le Comité spécial considère que le régime d'*apartheid* de l'Afrique du Sud est le principal responsable de la grave situation existant en Afrique australe et informe que cet état de choses pourrait mener à un conflit s'étendant à toute la région, avec des répercussions incalculables.

41. Le Comité spécial recommande à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies d'adopter un programme spécifique d'action à l'intention des gouvernements et des organisations non gouvernementales et intergouvernementales afin de mettre un terme à toute collaboration militaire, diplomatique, économique, culturelle et sportive avec le régime raciste d'Afrique du Sud, et de fournir toute l'aide nécessaire aux peuples opprimés et aux mouvements de libération pour leur permettre d'éliminer l'*apartheid* et d'exercer leur droit à l'autodétermination.

42. A ce propos, le Comité spécial recommande que le Programme d'action adopté par le Séminaire de La Havane, et appuyé par l'OUA et la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, soit reconnu par l'Assemblée générale.

43. Le Comité spécial insiste aussi sur la nécessité qu'a l'ONU de reconnaître que la situation en Afrique du Sud constitue une menace à la paix au titre du Chapitre VII de la Charte de l'Organisation. Il recommande donc que l'Assemblée générale invite le Conseil de sécurité à prendre des mesures significatives contre le régime d'*apartheid*, y compris un embargo obligatoire sur les armes, en vertu du Chapitre VII de la Charte.

44. En ce qui concerne le programme de travail, le Comité spécial recommande que l'on prenne des dispositions pour lui permettre de poursuivre ses consultations avec les gouvernements, notamment les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, et avec les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

45. Il recommande qu'une conférence mondiale soit organisée en 1977 pour examiner des mesures concrètes destinées à mettre en oeuvre le Programme d'action formulé par le Séminaire de La Havane, ainsi que pour appliquer les décisions que prendra l'Assemblée générale à sa trente et unième session.

46. Il recommande en outre que l'Assemblée générale l'autorise à convoquer une conférence syndicale internationale contre l'*apartheid* en 1977 afin d'examiner l'application des décisions prises à la première conférence qui s'est tenue à Genève en 1973.

47. Le Comité spécial insiste sur la nécessité de diffuser le plus largement possible les renseignements contre l'*apartheid* et sur l'importance de consacrer les ressources appropriées à cet effet. Nous avons présenté un rapport spécial sur les moyens de renforcer les activités d'information de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées à ce propos *[A/31/22/Add.3]*.

48. Le Comité spécial est satisfait de voir que l'Assemblée générale a reconnu le caractère urgent de la situation découlant de la politique d'*apartheid* du régime minoritaire raciste d'Afrique du Sud en lui accordant la priorité dans ses délibérations à la présente session. Le Comité spécial espère que l'Assemblée générale fera siennes ses recommandations en vue d'une action internationale concertée contre l'*apartheid*.

49. M. RYDBECK (Suède) *[interprétation de l'anglais]* : En tant que président du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, j'ai demandé la parole à cette heure pour attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le rapport du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, qui est joint au rapport du Secrétaire général sur le Fonds dans le document A/31/277.

50. Comme tout le monde le sait, le Fonds d'affectation spéciale a été créé il y a un peu plus de 10 ans pour fournir une assistance juridique et humanitaire aux victimes de l'*apartheid* et de la discrimination raciale en Afrique du Sud. Son mandat a, par la suite, été étendu pour y inclure la Namibie et la Rhodésie du Sud.

51. Au cours de cette décennie, le Fonds a été l'un des moyens mis à la disposition de la communauté internationale pour qu'elle fasse montre de sa préoccupation à l'égard des maux de ceux qui sont soumis à une répression brutale en raison de la lutte qu'ils mènent pour la liberté et la dignité humaine, et pour qu'elle les aide. Le Fonds a accordé son aide à plusieurs institutions volontaires, pour qu'elles soient à même de donner une assistance légale à ceux qui sont persécutés par des lois injustes, et de porter secours à leurs familles. Il a aussi attribué certains fonds pour venir en aide aux réfugiés d'Afrique du Sud.

52. Bien que ces secours aient permis de défendre de nombreuses personnes accusées en vertu des lois de l'*apartheid*, et d'aider des centaines de familles nécessiteuses, le Conseil d'administration s'est rendu compte que la répression s'est constamment intensifiée et que les besoins se font de plus en plus pressants d'année en année. Le Conseil a toujours souligné que l'assistance humanitaire fournie par l'intermédiaire du Fonds doit répondre aux besoins pressants alors que des efforts sont déployés par d'autres organes et dans d'autres instances pour mettre fin à jamais à l'*apartheid*, à la discrimination raciale et à la répression.

53. Point n'est besoin de rappeler à l'Assemblée les événements en Afrique du Sud depuis le massacre de Soweto, le 16 juin dernier. Des centaines de personnes ont été tuées et des milliers blessées. Plusieurs milliers de

personnes ont été durement condamnées en vertu de lois iniques, ou détenues sans procès. Ces événements se sont transformés en une catastrophe énorme. Les ressources du Fonds n'ont pas suffi pour couvrir même une fraction des besoins qui en ont découlé.

54. Entre-temps, la situation en Namibie et en Rhodésie du Sud a entraîné des difficultés accrues. Le Conseil d'administration a donc lancé un appel urgent pour recueillir des contributions supplémentaires en raison des événements récents. Il espère que cet appel recevra une réponse positive de la part des Etats Membres.

55. Le Conseil a noté avec satisfaction l'engagement fait ces derniers jours, par plusieurs Etats, d'augmenter leurs contributions au Fonds, ou directement aux institutions volontaires qui aident les victimes de l'*apartheid.* Le Conseil d'administration a toujours encouragé les contributions faites directement aux institutions volontaires, en plus de celles du Fonds, et il en a tenu compte dans ses décisions en la matière.

56. Au nom du Conseil, je voudrais féliciter ces institutions volontaires, qui ont accompli leur oeuvre humanitaire en dépit des grandes difficultés découlant de l'hostilité des autorités dans ces trois territoires.

57. Enfin, je voudrais, au nom du Conseil d'administration, remercier sincèrement le Secrétaire général pour son appui constant, de même que le personnel du Secrétariat pour son aide.

58. M. RAMPHUL (Maurice) *[interprétation de l'anglais] :* Je prends la parole, en ma qualité de représentant du Président en exercice de l'OUA, pour appeler votre attention sur l'urgence qu'il y a de prendre des mesures contre le régime criminel d'*apartheid* d'Afrique du Sud, où des millions de gens continuent d'être exploités et opprimés et où un militarisme agressif et dangereux menace la paix en Afrique.

59. La question de l'*apartheid* est inscrite depuis 30 ans à l'ordre du jour de l'Assemblée. C'est Mme Pandit, alors présidente de la délégation indienne, qui la fit inscrire pour la première fois, en 1946. Mme Pandit avait déclaré à l'époque que le monde serait un jour amené à prendre des mesures contre le racisme sud-africain, car cette "violation grossière et continue des principes fondamentaux de la Charte[1]" ne pouvait rester ignorée de l'Assemblée générale sans que cela eût de lourdes conséquences pour l'avenir. Nous pouvons aujourd'hui nous rendre compte combien ces paroles étaient prophétiques.

60. Bien des choses ont changé depuis. De vastes régions de l'Afrique australe se sont libérées du joug du colonialisme. Les nations non alignées se sont ralliées fermement à la cause de la liberté en Afrique australe, comme d'autres qui chérissent la liberté, l'égalité et la démocratie l'ont fait. La lutte en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud – c'est-à-dire en Azanie – s'est grandement intensifiée. Tout cela nous donne de bonnes raisons d'être satisfaits.

[1] Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, deuxième partie de la première session, Séances plénières,* 37e séance, p. 732.

61. Cela dit, le fait est que le système odieux d'*apartheid* continue.

62. Le pouvoir afrikander s'est renforcé. Bien que l'Afrique du Sud soit isolée sur le plan international, le régime d'*apartheid,* qui n'a certes rien de chrétien, a pu, grâce à ses alliés occidentaux, garder un mince semblant de respectabilité. En réalité, l'Afrique du Sud, de nos jours, essaie de plus en plus, par la force brutale, l'intimidation et l'agression, d'étendre sa domination sur une grande partie de l'Afrique australe. Voilà le nouveau problème qui se pose à nous aujourd'hui, problème né de notre impuissance à trouver des moyens qui obligeraient Pretoria à renoncer à son régime raciste et inhumain.

63. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation ? L'Afrique du Sud est une société dans laquelle toute une masse de la population s'est vu refuser les moyens d'assurer sa subsistance, une société où 70 p. 100 de la population doivent vivre sur 13 p. 100 des terres. Ces dernières sont d'ailleurs pauvres et impropres à l'agriculture. Il en découle que la population autochtone, si elle restait sur ces terres, serait constamment menacée de disette. L'injuste distribution des terres force donc un grand nombre d'Africains, en particulier les hommes, à devenir des travailleurs migrants, à quitter leurs prétendus "foyers nationaux" pour chercher du travail dans les exploitations agricoles blanches et dans les villes blanches.

64. En arrivant dans les villes, les Africains se retrouvent comme en pays étranger. Ils constatent qu'ils n'ont aucun droit. Ils ne sont pas autorisés à résider de façon permanente là où ils travaillent. Ils n'ont pas le droit de s'organiser en syndicats. Les possibilités qui leur sont offertes sur le plan de l'éducation sont des plus limitées. Le moindre de leurs déplacements est contrôlé par le bureau de la main-d'oeuvre et de la police. On leur refuse les droits politiques les plus fondamentaux. Bref, la société blanche veut en faire des automates, des êtres n'existant que pour le travail qu'ils peuvent produire et qu'ils produisent à bon marché, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix.

65. Voilà ce qu'était, voilà ce qu'est l'Afrique du Sud, avec la pauvreté, la maladie, la malnutrition, les espoirs à jamais perdus, la souffrance, la misère. Il n'est guère surprenant que l'Afrique se soit donnée depuis longtemps pour but l'élimination de l'*apartheid* et qu'elle ait donné tout son appui aux mouvements de liberation qui essaient de libérer le peuple d'Afrique du Sud. Il n'est guère surprenant qu'après tant d'années de lutte le régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud voie l'histoire se refermer sur lui. Car c'est bien de cela qu'il s'agit; ne nous y trompons pas.

66. L'Afrique du Sud a été longtemps l'Etat africain le plus puissant sur le plan économique et militaire. Cette puissance semblait devoir assurer la durabilité du gouvernement de la minorité dans toute l'Afrique australe. Pourtant, aujourd'hui, l'Afrique du Sud est sur la défensive. Les vaillantes et glorieuses forces de libération ont porté la lutte au coeur même de la suprématie blanche. L'Afrique du Sud est beaucoup moins sûre d'elle qu'elle ne l'était il y a encore quelques années. De fait, il y a des signes croissants de panique parmi les dirigeants racistes blancs.

67. Deux événements sont à la racine de cette nouvelle situation : le premier, ce fut la victoire des forces de

libération en Angola, au Mozambique, et en Guinée-Bissau. En 1974, elles ont vaincu la force expéditionnaire portugaise, laquelle comptait près de 200 000 hommes, et ont lancé leurs pays respectifs sur la voie de l'indépendance. Cela fut une victoire remarquable en soi, étant donné les difficultés extraordinaires qu'elles ont rencontrées, avec toutes les chances contre elles. Cela a aussi transformé l'équilibre stratégique en Afrique australe. L'Afrique du Sud et le régime rebelle du Zimbabwe ont soudain perdu la protection que leur offraient les troupes portugaises en Angola et au Mozambique. Le régime de Smith doit faire face, à l'est, à une frontière hostile.

68. Les victoires du Movimento Popular de Libertação de Angola *[MPLA]*, du Frente de Libertação de Moçambique *[FRELIMO]* et du Partido Africano de Independência da Guiné e Cabo Verde *[PAIGC]* ont prouvé que les mouvements de libération d'Afrique, contrairement aux prédictions de prétendus experts, constituaient une force avec qui il fallait compter. Elles ont prouvé que la lutte de libération avait acquis un élan grâce auquel il a été possible d'affronter et de vaincre la puissance des régimes blancs racistes et arrogants. Les dirigeants sud-africains se sont rendu compte que la guérilla était imminente sur leurs propres frontières.

69. Au printemps dernier, un autre événement a eu lieu, qui a démenti les prédictions selon lesquelles la lutte de libération de l'Afrique du Sud ne pourrait jamais réussir. Les jeunes de ce pays se sont dressés contre leurs oppresseurs par dizaines de milliers, d'abord à Soweto, puis dans les bourgs et villes de tout le pays. Avec des pierres, la main nue, ils se sont battus contre le police et les troupes qui, elles, étaient armées. L'Etat sud-africain a réagi avec une férocité et une brutalité qui ont causé des pertes infinies en vies humaines. On a tiré sur des enfants dans la rue. Des jeunes gens ont été torturés dans les prisons. Des milliers de personnes ont été battues, blessées et mises en prison. Aujourd'hui encore, la police sud-africaine tire dans la foule sans armes avec des mitraillettes.

70. Pourtant, les soulèvements politiques continuent de s'intensifier. Ils s'étendent maintenant à toute l'Afrique du Sud, depuis Le Cap jusqu'au nord du Transvaal. Il est évident que le mythe de la "passivité" africaine s'est effondré. Le peuple d'Afrique du Sud s'est joint à la lutte, et son action menace de créer une situation impossible pour les dirigeants racistes du pays.

71. Le régime criminel et inhumain d'*apartheid* sait bien maintenant qu'il ne peut éviter l'affrontement avec les forces de libération. Il sait qu'il va se trouver de plus en plus isolé dans le monde. Il sait aussi qu'il n'a plus d'espoir d'éviter un soulèvement urbain chronique. Les dirigeants fascistes et racistes d'Afrique du Sud savent qu'ils se battent maintenant pour leur survie.

72. Dans ces conditions, les gens raisonnables reconnaîtraient les événements pour ce qu'ils sont. Ils essaieraient de s'adapter aux nécessités évidentes. Le régime raciste sauvage de Pretoria semble pourtant incapable de le faire. Le racisme est un système fondé sur la peur, le secret et la répression par la violence. Les dirigeants aveugles d'Afrique du Sud sont aujourd'hui les victimes de leur propre déraison. Même au moment où l'heure a sonné, ils ne pensent pas à céder le pouvoir et les privilèges de façon concrète. Ils ont refusé de prendre la Charte de la liberté[2] comme guide pour une convention constitutionnelle. Ils n'ont même pas voulu envisager une extension des franchises dans les limites du système politique actuel. Ils continuent à s'accrocher aveuglément à ce qu'ils ont et essaient de maintenir leur administration impitoyable, comme par le passé.

73. Le régime fasciste de Vorster essaie maintenant de survivre en combinant la ruse et la force. Il "accorde" une prétendue indépendance au Transkei, mais cette indépendance est un travestissement du terme. L'Afrique du Sud fournit le budget, assure la formation de l'armée, fournit les hauts fonctionnaires. En bref, elle crée une illusion sur une scène. Rien ne change au fond, et le Transkei reste pauvre. Son peuple travaillera pour des industries locales créées avec un capital sud-africain, mais il y aura peu d'emplois. Le Transkei demeurera, car c'est là l'intention, un réservoir de main-d'oeuvre à bon marché pour les industries, les exploitations agricoles et les mines de l'Afrique du Sud raciste blanche.

74. Toutefois, derrière cette illusion, il y a le fait central d'une puissante armée grandissante. L'Afrique du Sud raciste s'arme en vue d'un affrontement futur avec l'Afrique. Des Mirages, des transports Hercule, des mortiers Hotchkiss, des hélicoptères Puma, des jeeps Willys, des fusils FN et Winchester et des munitions ne sont pas nécessaires pour des négociations. Ils constituent les moyens par lesquels l'Afrique du Sud blanche espère triompher, par lesquels elle espère sauvegarder la domination raciste blanche tout en prétendant aider à favoriser des changements limités au-delà de ses frontières.

75. Le danger est que le régime raciste de Pretoria essaiera d'utiliser sa force armée contre d'autres nations d'Afrique, qu'il prendra l'initiative d'un affrontement armé dans l'espoir d'obtenir l'appui des grandes puissances occidentales. Le honteux et inhumain régime de Pretoria a toujours soutenu que les forces de libération tiraient leur inspiration du communisme plutôt que de l'intérêt porté à leur peuple. Tout le monde sait qu'il s'agit là de l'absurdité la plus évidente, d'un énorme mensonge. Le peuple de l'Afrique du Sud – les Azaniens – veulent la liberté et l'indépendance. Les mouvements de libération lutteront pour parvenir à ces fins. Leur succès est certain parce que ces mouvements représentent les aspirations et les intérêts non seulement de l'immense majorité des sud-africains, mais de tous les Azaniens noirs ou bruns qui se respectent et, en réalité, de tout homme qui se respecte.

76. Il est donc troublant d'entendre des hommes d'Etat occidentaux parler du conflit de l'Afrique australe dans les termes mêmes utilisés par le régime sans foi d'*apartheid*. Ils savent très bien que les pays du bloc socialiste ne se sont pas beaucoup engagés dans la guerre en Angola avant l'invasion de ce pays par l'Afrique du Sud, après le départ du Portugal. Ils savent aussi que les armées de libération de Namibie et du Zimbabwe veulent l'indépendance et qu'elles ont montré leur souci de ne dépendre d'aucune puissance étrangère.

---

[2] Pour le texte, voir *Objectif : Justice*, vol. 2, n° 1 (janvier 1970), p. 44 et 45.

77. Ainsi, le conflit entre les besoins et les aspirations du peuple sud-africain et le système de privilège et de puissance raciste a atteint une nouvelle intensité, et la situation pourrait exploser à tout moment. L'Etat raciste sud-africain pourrait recourir à la violence arbitraire, sur une large échelle, contre les populations africaines, asiatiques et de couleur du pays pour tenter de briser leur volonté de résistance. Il pourrait lancer des attaques contre des Etats voisins. Aujourd'hui encore, il ne cherche qu'à renverser et à saper les gouvernements africains qui appuient la lutte de libération. L'Afrique connaît très bien les activités du Bureau sud-africain de sécurité de l'Etat, le BOSS.

78. Nous, Africains, venons aujourd'hui à cette assemblée pour les raisons précises avancées par Mme Pandit. L'Afrique du Sud a, "de façon grossière et permanente, commis un outrage contre les principes fondamentaux de la Charte". Les nations qui exercent une influence sur l'Afrique du Sud sont, dans l'ensemble, restées indifférentes à ce fait, sauf à montrer un intérêt superficiel. Ainsi, le poids du système d'*apartheid* s'est accru pour le peuple de ce pays. Les conditions de vie sont devenues intolérables. Pendant ce temps, nous avons dû regarder cela sans rien faire – sans doute davantage à cause de nos propres hésitations et de nos propres incertitudes. La misère et les souffrances que le monde a tolérées se sont accumulées et nous ont amené très près d'un conflit violent – pour ne pas dire de la guerre – en Afrique. Même ceux qui tendaient à se désintéresser de la situation sont maintenant contraints à rechercher une solution.

79. Je crois que le moment est venu de revoir l'attitude de cette assemblée à l'égard du problème de l'*apartheid*. L'enjeu, aujourd'hui, est beaucoup plus large que celui d'une question de droits de l'homme. Il n'est plus suffisant de dénoncer les méfaits de l'*apartheid* et de plaindre le sort de ceux qui sont contraints de le subir. Nous devons comprendre que l'*apartheid* est devenu un problème mondial immédiat, qu'il constitue maintenant une menace à la paix et à la sécurité internationales et que c'est dans ce contexte que nous devons le traiter. Nous devons être prêts à prendre des mesures contre ceux qui bénéficient indirectement de l'*apartheid* ainsi que contre ceux qui perpétuent ce mal. La jeune génération dans le monde, quelle que soit sa race ou sa croyance, n'aura ni notre patience, ni notre tolérance. Elle redonnera à la démocratie en Afrique un sens véritable. Elle ne s'arrêtera pas tant que le gouvernement de la majorité n'aura pas atteint l'universalité. Elle se rappellera ses frères et soeurs qui sont tombés et qui tombent encore à Soweto et ailleurs en Afrique. Elle s'inspirera de ces nobles paroles d'Abraham Lincoln dans le discours qu'il a donné à Gettysburgh:

> "... faisons en sorte que ces morts que nous honorons nous inspirent un dévouement plus grand à la cause à laquelle ils se sont dévoués jusqu'au sacrifice – prenons ici l'engagement sacré qu'ils ne seront pas morts en vain –, que cette nation, grâce à Dieu, renaisse à la liberté, que le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, ne disparaisse pas de cette terre! "

80. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)*: Le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, M. Harriman, du Nigéria, a demandé l'autorisation de prendre la parole pour présenter un projet de résolution sur le Transkei et les bantoustans. Etant donné la pertinence particulière de cette question pour le point dont nous discutons, et sa relation directe avec lui, je me propose de lui donner la parole.

81. M. HARRIMAN (Nigéria) *[interprétation de l'anglais]* : J'ai l'intention, à ce stade du débat sur l'Afrique australe, et sur l'Afrique du Sud en particulier, de présenter un projet de résolution sur le Transkei.

82. La question n'est pas nouvelle pour l'Assemblée et en fait, l'année dernière, une résolution a été adoptée – la résolution 3411 D (XXX) – condamnant la création des bantoustans et dénonçant cette action de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui est un jour de deuil pour l'Afrique tout entière, car, tôt ce matin, des dirigeants fantoches désignés par le régime raciste sud-africain se sont réunis pour proclamer l'indépendance du Transkei.

83. Depuis plus de 80 ans, le Gouvernement sud-africain joue avec le destin de la population noire, met au point des politiques destinées à la déshumaniser et à la maintenir à perpétuité en esclavage. Dans son rapport, que nombre d'entre nous ont dû lire, Bruckner de Villiers, pour illustrer le dilemme dans lequel se trouve Pretoria au sujet des bantoustans, s'est exprimé en ces termes :

> "La création effective des foyers nationaux est non seulement l'aboutissement logique de l'ensemble de la thèse séparatiste, mais aussi la condition *sine qua non* de toute l'idéologie du développement séparé. En cas d'échec de l'expérience des foyers nationaux, tout l'édifice bâti avec tant de soin par les théoriciens nationalistes s'effondrerait. Pour le gouvernement nationaliste, c'est donc une question de vie ou de mort. Il faut prouver que la politique des foyers nationaux est réalisable, sinon la pierre angulaire de la politique officielle sera réduite en miettes. S'ils doivent représenter une véritable solution du principal problème que connaît le pays, les foyers nationaux actuels devront inévitablement subir une transformation radicale. Ils devront être groupés en un ensemble de provinces ou Etats pleinement constitués, se suffisant à eux-mêmes, semi-indépendants, devant former en définitive une fédération sud-africaine, voire une fédération d'Afrique australe, plutôt que d'être destinés à demeurer dans l'état de déséquilibre financier, de dépendance économique – bien qu'étant constitutionnellement et politiquement pseudo-indépendants – et de suzeraineté ethnique qui est actuellement officiellement envisagé."

84. De toute évidence, il y a une évolution et aujourd'hui, 26 octobre, a été annoncé comme le jour de l'indépendance du bantoustan appelé Transkei. Demain, le Ciskei verra le jour, et, dans ce processus, 200 réserves indigènes, enclavées en Afrique du Sud, formeront, dit-on, une dizaine d'Etats séparés, semi-indépendants mais en fait dépendant totalement des caprices et des exigences du Gouvernement sud-africain.

85. Je pense que la bantoustanisation est non seulement immorale, mais aussi illogique. D'aucuns peuvent, en vertu de leur pouvoir, élaborer des lois et les appliquer, mais la volonté de la majorité du peuple finira par l'emporter. Car comment peut-on imaginer que, en Afrique du Sud, moins de 4 millions de Blancs pourront maintenir plus de 18 mil-

lions d'Africains dans ce que l'on a appelé des "cocons" pour y vivre dans le dénuement, dans la misère et dans un état perpétuel de privation ?

86. Le Transkei lui-même, qui est formé de trois régions, est le plus viable des 10 foyers prévus. C'est le modèle de bantoustanisation dont on fait parade et un autre tour de passe-passe du régime raciste d'Afrique du Sud pour tromper le monde avant de présenter les neuf autres bantoustans.

87. Tous les peuples d'Afrique du Sud ont travaillé au long des années pour édifier la richesse et l'économie du pays. Les Noirs ont travaillé aux échelons les plus bas de la société pour créer la richesse de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, 3 millions de personnes ont été déplacées au Transkei et sont maintenant privées de la citoyenneté sud-africaine; 6 à 7 millions de personnes ont été rassemblées dans des bantoustans et dans des foyers nationaux; toutes vont être privées de la citoyenneté sud-africaine. Je pense que ces réservoirs permanents que l'on appelle bantoustans ou foyers nationaux ne peuvent être qu'un échec.

88. J'ai l'honneur de présenter un projet de résolution qui, avant même d'avoir été distribué, comptait déjà 25 auteurs. Cela montre bien l'esprit qui anime l'Assemblée, et qui se reflétait dans la résolution 3411 D (XXX) de l'Assemblée générale dont j'ai déjà parlé. Nous laisserons la liste ouverte jusqu'à cet après-midi afin que ceux qui souhaitent se joindre aux auteurs puissent le faire.

89. Le projet de résolution est simple et clair; il reflète les sentiments de l'Assemblée. Le texte en est le suivant :

"*L'Assemblée générale,*

"*Rappelant* sa résolution 3411 D (XXX) du 28 novembre 1975 par laquelle elle a condamné la création de bantoustans par le régime raciste d'Afrique du Sud,

"*Notant* que le régime raciste d'Afrique du Sud a proclamé l' "indépendance" fictive du Transkei le 26 octobre 1976 et qu'il a cherché à priver ce faisant des millions de Sud-Africains de leur citoyenneté,

"*Ayant examiné* le rapport du Comité spécial contre l'*apartheid,*

"1. *Condamne vigoureusement* la création de bantoustans comme étant une mesure destinée à consolider la politique inhumaine d'*apartheid,* à détruire l'intégrité territoriale du pays, à perpétuer la domination de la minorité blanche et à déposséder la population africaine d'Afrique du Sud de ses droits inaliénables;

"2. *Rejette* la proclamation d' "indépendance" du Transkei et déclare qu'elle est nulle et non avenue;

"3. *Demande* à tous les gouvernements de refuser de reconnaître le Transkei sous quelque forme que ce soit et de s'abstenir de tout contact avec les autorités du Transkei ou d'autres bantoustans;

"4. *Prie* tous les Etats de prendre des mesures efficaces pour interdire à toutes les personnes physiques, sociétés et autres institutions placées sous leur jurisdiction d'avoir des rapports quels qu'ils soient avec le Transkei et d'autres bantoustans;

"5. *Déclare* que les habitants du Transkei et toutes les autres personnes désignées comme étant des "citoyens" de ce bantoustan demeurent des citoyens de l'Afrique du Sud et jouissent pleinement du droit de participer aux décisions concernant le destin de l'ensemble de l'Afrique du Sud."

J'espère que, en toute conscience, les membres de l'Assemblée appuieront ce projet de résolution.

90. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais):* Je donne la parole au représentant de l'African National Congress of South Africa.

91. M. TAMBO (African National Congress of South Africa) *[interprétation de l'anglais] :* Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, un représentant de la majorité du peuple de l'Afrique du Sud est autorisé et invité à partager cette prestigieuse tribune avec les représentants des nations et des peuples indépendants et souverains.

92. C'est un événement d'importance considérable et je vous en remercie sincèrement, Monsieur le Président, ainsi que l'Assemblée, au nom de l'African National Congress et de tout le mouvement de libération d'Afrique du Sud, au nom, surtout, du peuple opprimé d'Afrique du Sud, de ses enfants, victimes aujourd'hui d'une répression meurtrière.

93. Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir été élu à l'unanimité pour diriger les travaux de cette session de l'Assemblée générale. Votre vaste expérience et votre renommée internationale, tout autant que les mérites de votre grand pays, vous qualifient pour guider les délibérations de cette session particulièrement importante. Par la même occasion, nous rendons un chaleureux hommage à votre pays et à son chef, le Premier Ministre, Mme Bandaranaike. Sri Lanka est à l'avant-garde du mouvement non aligné et accorde un appui constant à tous les justes combats dans le monde entier. Il convient de noter que le mouvement non aligné et l'Assemblée générale sont sous votre direction éclairée au moment où ces deux instruments puissants de changement progressif doivent faire sentir collectivement leur poids dans la lutte de libération nationale menée en Afrique australe et dans d'autres parties du monde. L'African National Congress vous souhaite le plus grand succès durant votre présidence.

94. Pendant le mois écoulé, cette session a été marquée par des événements qui rappellent les grandes victoires remportées dans la lutte pour l'indépendance nationale et pour la paix mondiale.

95. Les peuples du Botswana, du Nigéria, du Lesotho, du Souaziland et de la Zambie ont célébré l'anniversaire de leur accession à l'indépendance. Les Nations Unies, de leur côté, ont célébré leur trente et unième anniversaire, marqué par la présence à cette session, en tant que Membres à part entière, des nations héroïques de la Guinée-Bissau, du Mozambique et d'autres encore, qui, par leurs sacrifices, ont enrichi l'acception des termes libération nationale et indépendance. Dans ce contexte, l'idée d'indépendance du type

bantoustan est un outrage à l'Afrique. Par ailleurs, l'absence, au cours de cette session, du Viet-Nam et de l'Angola amoindrit l'Organisation des Nations Unies.

96. Il y a deux ans, en un geste admirable, l'Assemblée s'est solidarisée avec le peuple de Palestine en permettant à mon frère et compagnon d'armes Yasser Arafat de parler à cette tribune[3]; fidèle à la tradition palestinienne de solidarité avec tous les peuples opprimés, il a demandé que les dirigeants d'autres mouvements de libération puissent également se faire entendre à l'Assemblée. Aujourd'hui, alors qu'on s'efforce de faire cesser la lutte qu'il mène et que les Nations Unies appuient, je veux déclarer ici que nous nous solidariserons toujours avec sa juste cause. Comme dans le passé, nous sommes convaincus que la cause des Palestiniens sortira grandie de cette épreuve passagère.

97. La lutte de l'humanité progressiste pour l'élimination totale et définitive du système néfaste de la domination coloniale en Afrique en est à une étape décisive, l'avant-dernière étape. La certitude de la victoire imminente inspire aux peuples colonisés, de Djibouti, sur la Côte des Somalis, jusqu'au Cap Agulhas, en Afrique du Sud, un héroisme sans précédent dans la poursuite de cette perspective. Mais si elle est proche, notre victoire ne sera pas facile. Depuis quatre mois, le régime d'*apartheid* a montré à tous ceux qui en avaient jamais douté qu'il était résolut à lutter jusqu'au bout, sans égard pour tous les nôtres qu'il massacre pour atteindre son but. Malgré cela, précisément à cause de cela même, notre peuple exige la liberté immédiatement. Il ne demande pas à ses maîtres de lui rendre ses droits d'homme libre et de femme libre, mais plutôt, en agissant lui-même contre des forces hostiles écrasantes, il reprend le droit de se dire libre. Après plus de trois siècles de l'oppression nationale la plus brutale qu'aucun peuple ait jamais subie sur le continent africain, la majorité autochtone, dans notre pays, affirme avec un héroïsme admirable sa volonté d'être libre.

98. Il n'y a pas de mots pour décrire la noblesse tragique des sacrifices consentis par la jeunesse noire de l'Afrique du Sud pendant les derniers quatre mois pour se libérer et libérer son peuple et son pays des forces qui sont résolues à les maintenir sous leur joug pour toujours, Avec leur mère, avec leur père, les jeunes Sud-Africains ont vu des centaines de leurs compatriotes consentir le suprême sacrifice plutôt que d'accepter de vivre dans l'esclavage.

99. Grâce à leurs hauts faits héroïques, toujours appuyés par toute l'humanité progressiste, les peuples du Zimbabwe et de la Namibie s'acheminent vers l'indépendance véritable de leur choix. Chaque jour, en Afrique du Sud comme en Palestine et au Timor oriental, les gens les plus ordinaires consentent les sacrifices les plus extraordinaires dans leur quête de la liberté.

100. En tant que révolutionnaires, chaque jour nous applaudissons ces sacrifices extraordinaires, où qu'ils aient lieu. Et nous usons de mots extraordinaires pour les décrire. Ils sont généreux, ils sont héroïques, ils sont nobles. Hélas, à la fin, à force d'user et d'abuser de ces superlatifs, ils n'ont même plus de sens. Ils pâlissent. Alors que dire, quand des milliers de coeurs ont battu à l'unisson en Afrique du Sud, quand des centaines de héros ont péri dans la lutte inégale mais inlassable contre l'oppresseur ? Allons-nous nous contenter de dire que les Noirs d'Afrique du Sud se sont montrés héroïques ? Allons-nous inventer des mots nouveaux pour décrire la vaillance de ce jeune garçon de 10 ans qui s'est lancé, une pierre à la main, contre une voiture blindée de fabrication française, dans une rue de Soweto, jusqu'à ce qu'il tombe sous une rafale de mitrailleuse ?

101. Non. Les mots sont superflus. Le sang versé par les nôtres appelle des actes, pas des mots, des actes pour détruire le régime fasciste qui continue de massacrer les innocents.

102. Pendant des mois, avant le 16 juin, la jeunesse étudiante noire d'Afrique du Sud a protesté non seulement contre l'emploi forcé de l'Afrikaans comme langue d'instruction, mais aussi contre tout le système de "l'enseignement bantou". D'une façon bien caractéristique, les tyrans fascistes de notre pays ne sont pas donné la peine d'écouter les griefs des étudiants et du reste de la population. Voici ce qu'écrit le journaliste sud-africain noir Willie Bokala : "C'est à Orlando-Ouest, près du Lycée d'Orlando-Ouest que les autorités, à leur façon, ont entendu les griefs des étudiants. Tout ce que ceux-ci ont obtenu comme consolation, ce sont des bombes lacrymogènes et des balles." Cela se passait le 16 juin. Depuis lors, un millier des meilleurs des nôtres ont été abattus de sang-froid dans les rues de nos villes et dans les villages éloignés. Des milliers d'autres croupissent dans les prisons de Vorster. L'assassinat systématique des patriotes de l'Afrique du Sud continue dans le secret de ces murs de prison.

103. Ce n'est cependant pas la première fois que nos compatriotes héroïques, pour avoir exposé leurs revendications, ont été la cible de gaz lacrymogènes et de balles et ont été assassinés de sang-froid. L'*African National Congress* a maintes fois déclaré que la répression, la coercition et le massacre constituent l'essence même du système d'*apartheid*.

104. Les fusillades massives qui caractérisent aujourd'hui l'Afrique du Sud ne sont ni une aberration ni des incidents fortuits. Ils sont l'expression concrète de la politique d'*apartheid*. dont les caractéristiques principales sont l'oppression nationale, la surexploitation brutale des Noirs opprimés et le maintien de ce système par un fascisme flagrant.

105. L'oppression nationale est en soi une force réactionnaire dirigée contre les opprimés, tout comme la surexploitation est en soi un force réactionnaire dirigée contre ceux qui produisent la richesse. Le fascisme règne non seulement par la force, mais par la terreur. L'*apartheid* est une force réactionnaire dirigée par la minorité raciste blanche contre la majorité noire.

106. Dans la mesure où le régime d'*apartheid* est le produit de la conquête coloniale, il assujettit notre peuple. Depuis les premiers jours de leur arrivée, les colons blancs, comme partout ailleurs en Afrique, se sont fixé pour tâche l'assujettissement de la population autochtone sur le plan économique et politique. Le système d'*apartheid* d'aujour-

[3] Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Séances plénières,* 2282e séance.

d'hui découle d'un processus historique qui a conduit à l'établissement de la domination coloniale par les racistes blancs.

107. Le régime raciste ne représente que le cinquième de la population de notre pays. Il a été conçu pour favoriser exclusivement les intérêts de cette minorité, et tous les autres aspects de ce que les forces de la réaction se plaisent à décrire comme "la façon de vivre sud-africaine" reposent sur cette caractéristique fondamentale de l'Afrique du Sud.

108. La population noire de l'Afrique du Sud est donc colonisée, et la majorité des représentants ici présents comprendront ce que nous voulons dire par là, car leurs peuples ont été à un moment quelconque colonisés et assujettis.

109. Aux yeux des colons blancs, les Noirs de l'Afrique du Sud ne sont que des bêtes de somme, qui ne doivent avoir pour but dans la vie que de servir pleinement et aveuglément les intérêts de leurs maîtres racistes colonialistes. Tout cela est écrit noir sur blanc dans la législation sud-africaine. Chaque Parlement blanc en Afrique du Sud a promulgué des lois en faveur de l'oppression nationale extrême et de la surexploitation brutale du peuple noir. Chaque Parlement a en outre promulgué d'autres lois pour faire en sorte que les colonisés ne puissent essayer de modifier leur situation, que ce soit par la pensée, les paroles ou les actes. Tout cela, dans son ensemble, constitue le système criminel d'*apartheid*. Comme le monde entier le sait, il est infecté par un racisme blanc virulent et pernicieux.

110. Pour justifier son oppression nationale du peuple noir, sa surexploitation et son contrôle par des méthodes fascistes, le régime colonialiste blanc a établi comme politique d'Etat une philosophie raciste mensongère pour dissimuler ses pratiques criminelles sous le couvert de la loi naturelle et des principes divins.

111. Le peuple, cependant, rejette cette philosophie avec dégoût. Pas plus que le reste de l'humanité, nous n'accepterons jamais l'esclavage. La révolte populaire qui domine depuis quatre mois la vie sud-africaine est une affirmation militante et éloquente de cette vérité.

112. Ce qui distingue l'Afrique du Sud du reste du monde, c'est que ses dirigeants se sont mis au ban de l'humanité. Dans aucun autre pays, la discrimination raciale, l'oppression nationale et l'exploitation économique n'ont été élevées au rang de politique d'Etat ni n'ont été étayées par des conventions et des status, sanctionnées par la force des armes et masquées par un calvinisme perverti et trompeur.

113. Nous parlons de ceux qui, pour paraphraser les paroles du poète Bertold Brecht, nous étranglent comme des bêtes sauvages parce que nous voulons vivre comme des êtres humains. Nous parlons de ceux qui, en Afrique du Sud, par leurs actions quotidiennes, condamnent à mort de façon délibérée jusqu'à ceux qui ne sont pas encore nés. Nous parlons de ceux qui prêchent aux jeunes le déni de leur propre humanité, ceux qui fournissent des armes et de l'argent à une armée de surveillants pour saigner à blanc la majorité noire afin d'assurer le confort exclusif de la minorité blanche.

114. Cet auguste organe a étayé les idéaux et les objectifs consacrés dans sa Charte lorsqu'il a déclaré que le système d'*apartheid* constitue un crime contre l'humanité, et qu'il a adopté une convention pour son élimination et son châtiment.

115. Ce fut une erreur historique que d'admettre, en 1945, au sein de cette organisation mondiale les représentants du système colonialiste en Afrique du Sud. C'est bafouer la justice et rendre hommage à la puissance arrogante de l'impérialisme international que d'admettre que les représentants de ce régime puissent circuler librement dans cette instance et se prétendre les porte-parole de notre peuple.

116. L'écrasante majorité de notre population – y compris quelques Blancs qui ont bravement condamné le régime criminel d'*apartheid* et se sont joints à la révolution – n'est ni fasciste ni raciste. Elle n'exploite ni n'opprime personne et n'entend guère agir ainsi.

117. C'est insulter la raison humaine et la Charte de l'Organisation, c'est cracher sur les tombes des patriotes de notre pays et de tous les héros d'autre pays qui ont péri dans la lutte de libération que d'admettre que nos oppresseurs puissent avoir le droit de se présenter dans cette assemblée en tant que nos porte-parole. Nous ne reconnaissons pas la légitimité du régime minoritaire blanc en Afrique du Sud et nous repoussons également la thèse selon laquelle il représente le peuple d'Afrique du Sud sur le plan international.

118. Ceux qui disposent du pouvoir en Afrique du Sud à l'heure actuelle ont été mis en garde. Nous leur avons dit que les meilleurs esclaves ont cependant un défaut : la faculté de penser. Or notre peuple jouit également de cette faculté. C'est pour cette raison qu'il s'est révolté en masse. Il a réaffirmé le droit séculaire des esclaves de se révolter, le droit et le devoir des opprimés de s'élever contre leurs oppresseurs.

119. A l'instar de tous les autres patriotes, nous aimons notre pays et toute sa population. C'est un pays varié, avec ses cimes enneigées, ses déserts, ses forêts sous-tropicales, et il possède de vastes ressources minérales. Les mers qui baignent ses côtes renferment également de grandes ressources minérales et animales.

120. Nos populations, avec leurs cultures variées, dont elles profitent mutuellement, ont, malgré leurs conditions, un grand amour de la vie et une grande confiance dans la puissance créatrice de tous les peuples du monde sans exception.

121. Ce peuple simple, industrieux et pacifique veut transformer son pays et modifier son sort.

122. En tant que peuple colonisé, nous n'avons pas seulement le droit de nous rebeller contre le colonisateur; nous avons également le droit de choisir les moyens qui nous permettront de nous libérer et de libérer notre pays, ainsi que celui de décider ce que nous ferons après la libération. Nous luttons pour réaliser le rêve d'une Afrique du Sud où, dans l'avenir, l'oppression nationale sera abolie

une fois pour toute, où le racisme, quel que soit son visage, sera réprimé avec toute la puissance du pouvoir populaire. Nous luttons pour que le pouvoir appartienne enfin au peuple.

123. Ce faisant, nous libérerons aussi l'oppresseur. Nous savons que de nombreux Blancs en Afrique du Sud sont mal à l'aise, parce qu'ils sont conscients de l'immoralité, de l'injustice et de la cruauté commises en leur nom pour maintenir un ordre social inhumain dont ils sont les bénéficiaires. Ils pressentent déjà que le changement n'est pas loin.

124. Nous nous rendons compte que tous, sauf une petite poignée de véritables révolutionnaires et d'hommes scrupuleux parmi eux, continueront d'appuyer le régime minoritaire soit en raison de leur formation, de leur intérêt égoïste ou de leur crainte, soit par inertie. Et pourtant, les Blancs doivent, eux aussi, être libérés de l'obscurantisme, du retard et de l'ostracisme dans lesquels ils se sont enfoncés. Notre révolution démocratique nationale a donc également pour tâche de libérer aussi ceux-là, nos oppresseurs.

125. Nous luttons également pour une Afrique du Sud dont la richesse sera partagée équitablement par sa population. Nous luttons pour abolir le système qui existe aujourd'hui dans notre pays, et qui concentre presque toute la richesse entre les mains de quelques-uns alors que la grande majorité n'existe et ne travaille que pour accroître cette richesse.

126. Nous voulons créer une Afrique du Sud où les portes de la culture et de l'enseignement seront ouvertes à tous. Nous voulons avoir une Afrique du Sud où les jeunes du pays auront accès à ce qu'il y a de mieux dans l'humanité, où on leur apprendra à aimer les gens de toutes les races, à défendre l'égalité des peuples, à honorer le travail créateur, à chérir l'unité de l'humanité et à haïr le mensonge, l'obscurantisme, l'immoralité et l'avarice.

127. Nous voulons une Afrique du Sud qui vivra en paix avec ses voisins et le reste du monde. Elle fondera ses relations internationales sur les principes de la non-ingérence et de l'assistance mutuellement avantageuse entre les peuples, ainsi que sur la continuation de la lutte contre le système de la domination impérialiste et néo-colonialiste.

128. Avec une coterie d'hommes de paille soigneusement choisis, Vorster déclare aujourd'hui le Transkei indépendant. Aujourd'hui, nous avons vu à Umtata, ville principale du Transkei, hisser un drapeau et baisser l'autre. Peu après, pour continuer la comédie, l'hymne national des opprimés, chanté par les combattants de la liberté depuis 1925, a été joué pour glorifier l'oppression nationale sous un déguisement nouveau.

129. Nous savons, d'après les paroles mêmes de Hendrik Verwoerd, ancien premier ministre raciste de l'Afrique du Sud, que la politique des bantoustans représente une tentative de maintenir le système criminel d'*apartheid.* Il a dit, en 1963 :

> "Si nous sommes convenus que le peuple souhaite que l'homme blanc puisse continuer à se protéger en maintenant la domination blanche . . ., nous disons que cela peut être réalisé par le développement séparé".

L'année suivante, Verwoerd a déclaré qu'avant l'effondrement du colonialisme dans la plus grande partie de l'Afrique le régime minoritaire blanc avait prévu pour le peuple africain la "séparation . . . qui s'arrête à un certain point, l'autonomie sous la tutelle d'un gouverneur". Mais depuis l'effondrement du colonialisme, ils ont dû – et je cite ses propres termes – "s'adapter dans le cadre de cette politique" et non pas contre cette politique, comme Verwoerd l'a souligné. Cette adaptation consistait à pousser cette politique – et je le cite encore – "de plus en plus vers sa conclusion logique".

130. Ainsi, d'après les paroles de son propre architecte, sont révélés le but du programme de "développement séparé" et sa conclusion logique : l'indépendance frauduleuse des bantoustans.

131. L'African National Congress et la vaste majorité de notre population ont rejeté fermement et sans équivoque ce programme dès le début. Avec l'écrasante majorité de notre population – y compris ceux qui vivent dans le Transkei même – nous continuons à le rejeter aujourd'hui.

132. Nous déclarons maintenant, comme nous le disions alors, que l'une des demandes irréductibles de notre peuple est une Afrique du Sud unie et démocratique. Nous n'abandonnerons jamais notre droit légitime de posséder et de contrôler le territoire de notre pays, pas plus que nous permettrons qu'on le balkanise et que l'on dresse ses populations l'une contre l'autre dans des conflits tribaux, raciaux ou nationaux. Aucun pays indépendant de l'Afrique ne pourra jamais manquer de s'opposer à une telle tentative, surtout lorsque l'objectif proclamé et évident est de maintenir le système colonial en Afrique. Aucun gouvernement, aucun pays, aucune nation au monde qui s'oppose véritablement à l'*apartheid,* au racisme et au colonialisme ne pourra, à aucun moment, donner son appui au programme des bantoustans en général ou à l'idée de l'indépendance des bantoustans en particulier.

133. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'attitude de l'écrasante majorité de l'humanité et des Etats membres de l'OUA et de l'ONU, ainsi que des pays non alignés, qui ont adopté cette attitude. Nous invitons aujourd'hui cet organe mondial à déclarer qu'il repousse à l'unanimité, irrévocablement et sans équivoque la prétendue indépendance du Transkei.

134. Nous pensons, cependant, qu'il convient ici de lancer un appel à la vigilance. Nous savons par expérience que des forces essaieront de briser ce front uni. Déjà des voix se sont fait entendre dans les milieux militaires des Etats-Unis pour appuyer la création d'une base navale des Etats-Unis au Transkei. La non-reconnaissance du Transkei ne signifie pas que les forces de l'impérialisme n'accorderont pas un appui subreptice à la création bâtarde de Vorster, mais une non-reconnaissance globale des bantoustans doit par contre signifier leur isolement total et complet. Un tel engagement collectif sera aussi une mise en garde adressée au régime raciste et à ses collaborateurs noirs en Afrique du Sud, à savoir que la communauté internationale est décidée à respecter les principes de la Charte des Nations Unies.

135. Nous avons dit précédemment que le droit de décider ce qu'il fera de sa libération appartient exclusivement au peuple de notre pays. Cela n'a pas seulement trait à la question du Transkei, du programme de "développement séparé" dans son ensemble et à toute autre "solution" que le régime fasciste pourrait imposer à notre peuple; cela a également trait aux nouvelles voix qui se sont élevées pour affirmer non seulement que le gouvernement par la majorité en Afrique du Sud est un objectif à long terme, mais aussi que des solutions non radicales doivent être trouvées pour les questions africaines, parmi lesquelles l'Afrique du Sud se détache de façon évidente.

136. Le régime Vorster continue d'exister en raison de l'appui économique, militaire et politique qu'il reçoit de certains pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Japon. Il nous paraît évident également qu'un autre groupe de pays a été choisi pour servir d'instrument et de façade pour les grandes puissances impérialistes. Nous faisons allusion à des pays tels qu'Israël, l'Argentine, Taïwan et l'Iran.

137. La stratégie impérialiste à l'égard de l'Afrique du Sud reste inchangée depuis des années. Elle cherche toujours à renforcer le régime criminel d'*apartheid* pour lui permettre de protéger les intérêts communs des sociétés multinationales qui ont investi en Afrique du Sud et font du commerce avec ce pays, avec les superbénéfices que ces sociétés en tirent.

138. Il faut féliciter les Nations Unies d'avoir condamné le régime d'*apartheid* en tant que menace à la paix et à la sécurité internationales. Ce faisant, nous saluons la campagne concertée de la majorité des Etats Membres des Nations Unies tendant à imposer un embargo obligatoire sur les armes contre l'Afrique du Sud. La position adoptée par certains pays occidentaux a fréquemment annulé ces efforts et est étroitement suivie par notre peuple qui espère que toutes les nations éprises de paix et de justice iront au-delà des condamnations verbales et prendront des mesures effectives contre cette politique inique. La duplicité de ces pays, qui se joignent à nous pour condamner ce système, tout en soutenant ce régime du point de vue économique et en renforçant ses possibilités répressives, terroristes et agressives, par la fourniture d'armes de guerre perfectionnées, n'est que conforme à leur hostilité à l'égard des aspirations africaines.

139. Cette coopération militaire ne semble pas vouloir diminuer. Au contraire, des pactes militaires secrets, y compris des tentatives d'incorporer le régime sud-africain dans les dispositions de défense de l'OTAN, sont conclus. Et, dernièrement, cette attitude a pris la forme d'une collaboration nucléaire destinée à aider le régime à produire la bombe atomique. Nous sommes convaincus que cela accroît grandement la menace à la paix et la sécurité internationales. Après tout, le régime de Pretoria s'est arrogé le droit d'intervenir militairement dans tous les pays africains au sud de l'équateur. Il s'entête dans sa politique de provocation à l'égard de la communauté internationale en continuant son occupation illégale de la Namibie. Depuis 11 ans, il est le grand allié du régime illégal de Ian Smith. Il a récemment commis une agression flagrante contre la République populaire de l'Angola et poursuit une politique de subversion et d'agression permanente contre les Etats voisins de la Zambie, le Mozambique et l'Angola.

140. Nous lançons un appel à tous les Etats Membres, et, en particulier, aux Etats-Unis, à la France et au Royaume-Uni, pour qu'ils abandonnent leur politique à courte vue. Les jeunes gens qui ont été tués à Soweto et ailleurs par la police sanguinaire de Vorster utilisant des armes de l'Occident sont remplacés par des centaines de milliers d'autres qui viennent grossir les rangs des forces révolutionnaires en Afrique du Sud. Leur volonté de donner leur vie pour la libération de leur patrie garantit le caractère irréversible de la vague révolutionnaire qui remportera certainement la victoire sur le régime d'*apartheid*. Et puisque nous n'avons pas abandonné l'espoir de voir la communauté internationale dans son ensemble se réjouir avec nous et avec le continent africain de cette victoire inévitable, nous lançons un appel aux Etats-Unis, à la France et au Royaume-Uni pour qu'ils appuient l'application du Chapitre VII de la Charte, que nous prions l'Assemblée générale de soumettre à l'examen du Conseil de sécurité cette année.

141. Etant donné que l'impérialisme a des intérêts en Afrique du Sud, qu'il fonde sa propre survie sur la survie du régime minoritaire blanc, l'affrontement entre l'African National Congress, les masses de notre pays et le mouvement de libération dans son ensemble, d'une part, et les forces de l'impérialisme, de l'autre, ne peut que s'intensifier car la stratégie du renforcement du régime criminel d'*apartheid* est, en même temps, une stratégie pour la destruction des forces en Afrique du Sud qui cherchent un changement véritablement populaire. Cela ressort des déclarations faites par les représentants des Etats-Unis disant qu'une solution non radicale de la question sud-africaine doit, à long terme, être trouvée. C'est là, selon nous, une déclaration claire et catégorique, faite en leur nom et au nom de leurs alliés de l'OTAN et d'ailleurs par la première puissance impérialiste mondiale, qu'elle n'est prête à accepter qu'une solution qui maintiendrait intacts ses intérêts en Afrique du Sud.

142. Ni l'African National Congress ni notre peuple dans son ensemble ne peuvent accepter une telle solution. La tentative d'établir des forces collaborationnistes à l'intérieur de l'Afrique du Sud, qui accepteraient une telle solution, est vouée à l'échec. La seule base pour juger de l'acceptabilité d'une solution est de savoir si elle est conforme aux intérêts fondamentaux et aux aspirations des larges masses de notre population.

143. En ce moment, les grandes puissances impérialistes et leurs partenaires de moindre envergure comme Israël sont nettement et solidairement opposés à la libération de notre peuple. Ils ont constamment défié l'appel lancé par les peuples du monde pour isoler et détruire le régime criminel d'*apartheid*. C'est eux qui fournissent les armes pour massacrer des enfants de huit ans et qui, jusqu'à maintenant, ont donné à Vorster la force morale de défendre le système raciste sud-africain, quelles que soient les pertes en vies humaines. Leurs mains sont autant tachées du sang de notre peuple qui coule à Soweto, à Athlone et ailleurs que celles de Vorster lui-même.

144. Cependant, l'humanité dans son ensemble est émue par l'horreur du système d'*apartheid*. Il est temps de crier : "Assez, plus jamais! "

145. Des milliers de personnes de notre peuple, y compris les plus jeunes, sont l'objet de tortures dans les prisons de

Vorster. Nombreux sont ceux qui ont été assassinés. C'est donc un autre devoir de la communauté internationale que d'exiger la mise en liberté immédiate et sans condition de tous les patriotes détenus par les racistes.

146. Aujourd'hui, l'attention de notre population est fixée sur cette auguste organisation. A son avis, alors que les nations réunies ici ont condamné le régime d'*apartheid* en tant que crime contre l'humanité et menace à la paix, elles ne peuvent pas en même temps lui donner les moyens matériels et moraux de poursuivre ses crimes.

147. La victoire de notre cause est assurée. De même que rien n'a pu empêcher les peuples du Viet Nam, du Mozambique, de l'Angola et de la Guinée-Bissau d'obtenir leur droit national à l'autodétermination, aucune force ne pourra empêcher notre libération. Les peuples du Zimbabwe et de la Namibie seront libres de préférence plus tôt que plus tard, de même que le peuple de l'Afrique du Sud.

148. Nous avons une tâche à accomplir et une tâche seulement : saisir le pouvoir du régime fasciste, et pour ce faire nous avons dû prendre les armes. Nous poursuivrons la lutte armée non seulement pour abolir la discrimination raciale, mais aussi le système d'*apartheid,* d'oppression nationale, d'exploitation et de fascisme. Nous luttons pour transférer le pouvoir politique entre les mains du peuple. Lorsque notre peuple, en juin et les mois suivants, a répondu à la puissance fasciste par le cri *"Amandla ngawethu"*, il voulait dire "Tout le pouvoir au peuple". C'est avec ce pouvoir que le peuple transformera notre pays en un membre acceptable de la communauté internationale et en une société aux normes civilisées et humaines.

149. L'African National Congress, organisation d'avant-garde des forces de libération de notre pays depuis des décennies, demeure inébranlable dans sa volonté d'accomplir sa mission historique de conduire toutes ces forces vers la victoire. En dépit de toutes les tentatives pour les réprimer, ses idées sont répandues dans toutes les masses de notre peuple. Depuis sa fondation, il a lutté inlassablement pour assurer l'unité dans l'action de tous les peuples opprimés. Aujourd'hui, les fruits de ce labeur sont manifestes.

150. Nous sommes à l'avant-garde d'une lutte en Afrique du Sud dont le résultat victorieux est exigé non seulement par notre peuple, mais aussi par l'impératif de la paix mondiale. Nous sommes venus ici et nous avons pris la parole pour essayer d'inviter le reste de l'humanité qui chérit la paix et la liberté de renouveler en paroles et en actes l'appui à notre peuple jusqu'à ce que le pouvoir revienne entre ses mains.

151. Je suis convaincu que tous ceux qui sont ici rassemblés ne nous abandonneront pas. Nous sommes renforcés dans cette conviction par le fait que l'Assemblée générale a affirmé la légitimité de notre lutte armée. Nous sommes également renforcés dans cette conviction par le fait que l'OUA, les pays socialistes, le mouvement des pays non alignés et les forces démocratiques dans les pays impérialistes ont toujours prouvé leur volonté d'appuyer notre peuple en lutte. Nous sommes également renforcés dans cette conviction par l'attitude adoptée par les pays nordiques.

152. Le régime fasciste en Afrique du Sud est dans une situation plus précaire qu'il n'ose l'admettre. Comme une bête blessée, il cause de nombreuses victimes dans notre population. Cela nous oblige tous à déployer des efforts concertés pour arrêter l'effusion de sang en détruisant maintenant ce régime criminel.

153. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je donne la parole au représentant du Pan Africanist Congress of Azania.

154. M. SIBEKO (Pan Africanist Congress of Azania) *[interprétation de l'anglais]* : Celui qui aurait dû s'adresser à cette auguste assemblée ne peut être présent ici, car depuis 16 ans il est prisonnier du régime minoritaire blanc sud-africain, sous une forme ou une autre.

155. En 1960, il contrôlait une campagne politique qui a presque fait trébucher le régime d'*apartheid;* il a été arrêté, poursuivi en justice et condamné à trois années de travaux forcés. Lorsqu'il eut purgé sa peine, dans des prisons situées dans différentes parties du pays, une loi spéciale fut promulguée qui en fit le premier prisonnier politique du siècle à être détenu dans l'ancienne colonie pour lépreux tristement célèbre, qu'est la prison de sécurité maximum de Robben Island. Après y être resté six ans, il a été transféré, mis sous résidence surveillée et soumis à certaines mesures restrictives à Galeshewe, qui est une communauté africaine de Kimberley, la ville des diamants. Depuis lors, il s'y trouve toujours.

156. Comme on l'aura compris, je parle de Mangaliso Sobukwe, président du Pan Africanist Congress of Azania *[PAC]* et chef national du peuple azanien. Je suis très honoré d'être ici de la part de ce noble fils de l'Afrique pour m'adresser à cette assemblée au nom de la majorité africaine en lutte dans mon pays.

157. L'Afrique du Sud se trouve aujourd'hui en proie à la pire crise politique jamais connue depuis Sharpeville, qui fut la réaction collective à la campagne politique que Mangaliso Sobukwe avait mise au point. Le monde est émerveillé par le courage ardent des écoliers de l'Azanie, qui se battent contre une police para-militaire bien armée dont de nombreux membres sont des vétérans de la lutte contre les guérillas au Zimbabwe et en Namibie.

M. Ríos (Panama), vice-président, prend la présidence.

158. La police paramilitaire se déplace en voiture blindée et elle est appuyée par les hélicoptères. Nos jeunes patriotes vont à pied et n'ont pour tout atout que leur ardeur juvénile. La police paramilitaire fasciste est armée de pistolets, de mitraillettes et de fusils. Nos jeunes combattants de la liberté ne sont armés que de pierres, de gourdins, de bouteilles d'essence enflammée et autres armes rudimentaires du même style.

159. Depuis le 16 juin, lorsque la colère noire s'est déclenchée à la suite de l'assassinat de sang-froid, par la police, d'une jeune écolier à Soweto, pendant une manifestation pacifique, voire joviale, contre l'imposition de l'afrikaans dans les écoles de Soweto, les indices ont clairement montré que les masses d'Azanie se sont liguées dans une lutte finale contre la domination blanche exécrée.

Les manifestations incessantes, défiant les meurtres gratuits de milliers d'écoliers et d'autres manifestants, prouvent suffisamment que cette lutte ne s'arrêtera que lorsque la domination coloniale et l'*apartheid* seront renversés.

160. Des manifestations innombrables menant à des affrontements violents avec la police ont eu lieu dans toute l'Azanie et continuent d'avoir lieu pendant que je vous parle. La police est d'une brutalité absolue; elle a tué des milliers de personnes – et non pas 377, comme elle l'a prétendu hier. Tsietsi Mashinini, qui a personnellement dirigé plusieurs manifestations à Soweto nous a dit que, lorsqu'il s'est rendu dans un dépôt mortuaire, après les premières fusillades à Soweto, il avait compté jusqu'à 365 corps. A ce moment-là, la police avait prétendu n'avoir tué que quelques douzaines de manifestants.

161. La volonté exacerbée des masses azaniennes de faire tous les sacrifices nécessaires en vue d'accéder à la liberté fait que le soulèvement national chez nous est un événement unique dans les annales des luttes pour la libération africaine. Le régime colonial blanc de Pretoria essaie désespérément de dire que tout est pour le mieux, mais les réalités sont trop nettes pour que l'on s'associe à cette tromperie pathétique.

162. Les régimes minoritaires blancs, qui se sont succédé, ont essayé d'isoler l'oligarchie blanche de l'Afrique du Sud de la marée montante de violence révolutionnaire qui a provoqué la chute de la domination coloniale portugaise en Angola, en Guinée-Bissau et au Mozambique, et qui, maintenant, s'attaque aux faibles digues de la domination blanche en Namibie et au Zimbabwe. En même temps, les forces de libération nationale en Azanie, s'opposant à des obstacles inouïs, ont constamment oeuvré pour établir les conditions favorables à une lutte armée populaire contre notre ennemi mortel : la domination des colons blancs.

163. La lutte en Azanie n'a pu s'appuyer sur des bases le long de nos frontières. La rébellion a dû venir de l'intérieur. Le PAC en a toujours tenu compte dans sa lutte. Dans le message révolutionnaire qu'il a adressé à la nation, en septembre 1967, le Président en exercice, Potlako Leballo, a demandé aux combattants de ne prêter aucune attention aux invectives répandues par le choeur réactionnaire selon lesquelles "la guérilla ne saurait triompher en Afrique du Sud". Il a souligné que les conditions objectives pour une révolution armée existaient toujours dans la situation sud-africaine. Il a ajouté :

> "Par "conditions objectives", nous voulons dire que la vaste majorité du peuple azanien se trouve complètement aliénée du *Herrenvolk*. Il ne lui doit aucune loyauté; il considère sa police et son armée comme des forces d'occupation; son industrie, son commerce et son agriculture comme des instruments de son esclavage; ses lois édictées par les Blancs comme des lois dénuées de toute moralité, et la philosophie de l'*apartheid* comme étant absolument odieuse."

164. Dans des pétitions parfaitement documentées et dans d'autres documents de cette organisation condamnant le régime de Pretoria, ainsi que dans la presse écrite et parlée faisant des reportages sur l'Afrique du Sud, l'on trouve des preuves abondantes de la nature colonialiste du système d'*apartheid*, du recours à la police et à l'armée pour préserver les intérêts de la minorité blanche, du traitement des travailleurs africains qui sont une main-d'oeuvre forcée dans les principales industries comme l'exploitation minière et l'agriculture, et des lois qui font de l'Africain un étranger sur sa propre terre. Ce sont là des pratiques coloniales bien ancrées dans le temps.

165. Mais les peuples sont la force décisive pour façonner l'histoire – pour paraphraser le plus grand théoricien de guerre de nos temps, le président Mao Tsétoung – et c'est sur cela que s'appuie le PAC en premier lieu pour créer les conditions favorables à une guérilla en Azanie. Si l'humanité peut conquérir l'espace, nous pouvons aussi surmonter les obstacles géographiques et matériels qui se trouvent sur notre voie de lutte armée et de libération en Azanie.

166. Cette démarche scientifique n'est pas nouvelle pour le PAC. Dans un livre publié en 1966, intitulé *Southern African in Transition*, le Professeur Gwendolen Carter, expert américain bien connu des sciences politiques et spécialiste de l'Afrique australe, nous dit que "Mangaliso Sobukwe"

> "... a toujours entrepris une démarche politique plutôt que spirituelle. L'objectif de Sobukwe est de créer un mouvement de masse africain qui unira les paysans, les travailleurs migrants et ceux qui vivent à peine au niveau de subsistance ou en dessous dans les zones urbaines[4]."

Le professeur Carter déclare :

> "Beaucoup parmi les membres du PAC ont un haut niveau d'instruction," – elle rappelle que Sobukwue était chargé de cours à l'Université de Witwatersrand de 1953 à 1960 – "... mais, de façon délibérée et avec succès, ils ont essayé de communiquer leurs propres aspirations aux travailleurs africains migrants dans leur langue natale et grâce à des exemples et des expressions idiomatiques que les travailleurs comprennent en fonction de leur propre expérience[5]".

Les premiers mouvements nationalistes africains se concentraient sur les gens cultivés des villes, utilisaient l'anglais pour communiquer et envisageaient les changements au sein de la structure existante. Le professeur Carter poursuit :

> "On s'est donc adressé de cette façon aux Africains des zones rurales ... du Cap avec succès, pendant la campagne de désobéissance, et le PAC s'est appuyé sur cette expérience. Les Pan Africanists ont eu la main tout particulièrement heureuse, toutefois, lorsqu'ils ont utilisé cette méthode d'approche auprès des travailleurs migrants dans les localités voisines du Cap ... En leur faisant comprendre les deux systèmes politiques existants ... et les objectifs du PAC pour l'avenir, dans la réalisation duquel les Africains joueraient un rôle important, les Pan Africanists ont développé entre les intellectuels et les

---

4 Voir Gwendolen M. Carter, *"African Nationalist Movements"*, dans *Southern Africa in Transition*, édité par John A. Davis et James K. Baker, New York, Frederick A. Praeger, 1966, p. 15.

5 *Ibid.*, p. 12.

analphabètes et entre les villes et les campagnes des relations plus étroites que tous les nationalistes africains précédents. C'est le 30 mars 1960, après la crise de Sharpeville, quand 30 000 Africains ont effectué une marche pacifique et disciplinée de Langa et les localités avoisinantes jusqu'au Cap, qu'on a vu combien ces relations étaient efficaces[5]."

Cette marche contre les laissez-passer, après Sharpeville et Langa, est un jalon important dans l'histoire politique sud-africaine.

167. C'est dans ce contexte de travail intensif au sein des grandes masses que les dirigeants du PAC ont souligné, dans le message révolutionnaire de 1967, que :

"Les problèmes qui se posent pour permettre aux guérilleros de survivre, dans les premières étapes, et de s'épanouir ensuite, sont d'une importance primordiale pour notre révolution. Le problème tactique immédiat exige donc clairement que nous construisions des structures d'organisation pour disperser l'ennemi dès le début de la lutte. Mais, en même temps que se poursuivra la lutte armée, nous conduirons une campagne intensive d'éducation politique parmi les paysans et les ouvriers agricoles quant à la nature, aux objectifs et à la tactique de la lutte armée, car il est difficile d'abattre l'esprit du peuple quand celui-ci a acquis des convictions idéologiques quant à la justesse de la cause pour laquelle lui, ses fils et ses filles se battent. Le cri en faveur de la liberté est puissant. Le peuple réagit à des slogans corrects, mais il ne se battra avec la férocité de la lionne protégeant ses petits que s'il a quelque espoir de voir la promesse se réaliser."

168. Ce qui précède est nécessaire pour placer dans sa véritable perspective historique ce qui se passe en Azanie. Notre lutte, depuis le point tournant de Sharpeville, comme les guerres héroïques de résistance qu'ont menées nos ancêtres contre l'agression coloniale, a fréquemment fait l'objet de grossières distorsions de la part des "spécialistes de l'histoire minute", pour ne rien dire de la racaille marginale. Les choses étant ce qu'elles sont, nous avons dû nous battre durement avec les moyens d'information de masse occidentaux qui, au début du soulèvement, calomniaient nos jeunes militants, en les traitant de voyous, et qualifiaient d'émeutes la réponse du peuple azanien par la violence révolutionnaire à la violence réactionnaire de l'ennemi. Une partie de ce vocabulaire s'est même insinuée dans le langage de compatriotes et partisans insoupçonnables.

169. Dès la campagne du PAC de 1960, notre peuple a abandonné l'idée d'acquérir des droits civils ou d'obtenir des changements au sein de la structure. La lutte a pour but la prise de pouvoir politique. Le lien organique entre la démarche du PAC et l'actuel soulèvement ne peut être nié. La révolte spontanée du début a donc accéléré le passage vers la lutte armée générale. Nous saluons ceux de nos jeunes gens courageux qui ont payé de leur vie le progrès de notre cause; leur sacrifice n'est certes pas vain.

170. Le PAC nous rappelle solennellement que le mouvement de libération africain a fait à notre peuple une promesse qu'il ne faudra jamais prendre à la légère. Nous avons promis de conduire le peuple dans la lutte armée. Notre crédibilité ne peut survivre que si nous faisons face à nos responsabilités. Chez nous, les organisations de masse ont les grèves et les manifestations en main. Notre tâche est de conduire le peuple dans sa guerre.

171. Dans une interview accordée la semaine dernière au *New York Times*, Vorster a dit clairement que, pour autant que cela dépende de lui, l'homme noir ne gouvernerait jamais en Azanie. Contre les soulèvements, il a menacé de recourir à des mesures encore plus dures, comme si on pouvait aller encore plus loin que massacrer des écoliers et procéder à des arrestations de masse. C'est là du Vorster de la bonne année, enveloppé dans la tunique du dialogue, de la détente et de la "diplomatie navette".

172. Depuis ces menaces de recours à des mesures plus dures encore, la police de Vorster a lancé des raids sur le Lycée de Soweto et a arrêté tous les étudiants et tous les professeurs. Le week-end dernier, à Soweto, les fascistes se sont enfoncés plus que jamais auparavant dans l'infamie en lançant des raids sur deux enterrements célébrés respectivement pour une lycéenne de 16 ans, tuée par la police, et un étudiant, mort en détention. A l'enterrement de la jeune fille, ils ont tiré et tué une personne, en ont blessé plusieurs et en ont arrêté 115 parmi les 1 000 qui y assistaient. Sept autres ont été tuées plus tard à l'enterrement du jeune homme; 60 environ ont été blessées.

173. Mais ces actes barbares ne décourageront pas notre peuple. Comme l'a dit au *New York Times*, avant sa détention, Steve Biko, président fondateur de la South African Students' Organization :

"Les explosions de violence seront de plus en plus fréquentes et la communauté blanche, qui a vécu jusqu'à maintenant bien protégée, va se rendre compte combien sa sécurité est fragile. Par la suite, les Noirs vont quitter leurs localités pour pénétrer dans les banlieues blanches, détruisant et brûlant, et à ce moment-là, il y aura panique chez les Blancs."

174. Le 20 septembre, June Goodwin a déclaré au *Christian Science Monitor* que :

"Au cours des deux dernières semaines, les Sud-Africains blancs se sont retirés en eux-mêmes. Les Noirs se sont retirés de leur côté pour préparer leur réaction. Celle-là sera rude, car, pour les Noirs, il s'agit maintenant de pénétrer dans les zones blanches."

Le 23 septembre, donc trois jours plus tard, le *Star* de Johannesburg déclarait :

"La violence a fait irruption dans le centre de Johannesburg aujourd'hui, des centaines de jeunes gens noirs ayant organisé une marche surprise le long de Eloff Street et Joppe Street" – en gros, l'équivalent de la 5e Avenue et de la 42e rue à New York. "Des bouteilles d'essence enflammées et des briques ont été jetées – on a parlé de coups de feu et de coups de poignard – avant que la brigade chargée des manifestations ait dispersé la foule."

175. Le week-end dernier, la police blanche, armée de fusils automatiques, patrouillait le bas de Johannesburg, à la suite de rumeurs concernant l'éventuelle répétition des

démonstrations formidables qui ont fait trembler les centres urbains du Cap et de Johannesburg en septembre dernier.

176. Il s'est avéré que les guérilleros urbains noirs avaient eux-mêmes lancé cette rumeur pour créer une fausse alarme et une diversion, car c'est à Soweto que la résistance a frappé.

177. Le combat s'est transformé en une guérilla urbaine de type classique, quand les militants noirs ont saboté un commissariat de police et une ligne de tramway et ont fait sauter les bureaux de l'Urban Bantu Council à Soweto. Les "Urban Bantu Councils" sont un peu ce qu'étaient les *zemstvos* en Russie, actuellement, l'Union soviétique. Les attaques contre les installations clés, comme les commissariats de police, les lignes de tramway et les bureaux du régime minoritaire blanc sont la preuve que le peuple ne se laissera pas intimider par les éclats et les menaces de Vorster.

178. On parle beaucoup, dans les cercles politiques blancs, du réalignement des forces d'opposition et de la formation d'une coalition comprenant le United Party et le Progressive Reform Party, des hommes d'affaires, des juges à la retraite et des hommes d'église. On dit même que certaines autres hautes personnalités blanches seraient prêtes à entendre l'appel, aujourd'hui dépassé, en faveur d'une convention multiraciale afin dělaborer une nouvelle constitution pour le pays. Tout cela est minime et vient bien trop tard. Les Africains versent leur sang pour prendre le pouvoir politique et non pour obtenir des concessions de leurs oppresseurs.

179. Quoi qu'il en soit, il a été reconnu que le soulèvement national a secoué l'inertie béate des Blancs. Même les hauts gradés des forces de sécurité du régime minoritaire blanc envisagent des options de rechange à l'actuelle politique d'*apartheid*. La semaine dernière, la revue américaine *Newsweek* a publié une interview qu'elle a eue avec un officier supérieur, ou un groupe d'officiers du BOSS, le trop fameux Bureau de la sécurité d'Etat, que le journaliste a décrit comme étant en quelque sorte tout à la fois une Central Intelligence Agency et un Federal Bureau of Investigation.

180. En bref, les dirigeants du BOSS ont fait savoir qu'ils seraient favorables à l'abandon de la prétendue politique de développement séparé et à son remplacement par une confédération multiraciale fondée sur un système cantonal modelé sur celui qui fonctionne en Suisse. Evidemment, ces personnes sur lesquelles repose la responsabilité suprême d'assurer la sécurité du régime d'*apartheid* lancent là un ballon d'essai.

181. A la suite de manifestations d'inquietude chez les officiers de l'armée sud-africaine, notamment chez ceux qui n'appuient pas le parti national de Vorster, quant à la confiance que l'on pouvait faire à une armée recourant largement à la conscription pour combattre avec une conviction profonde les guérilleros nationalistes africains, il ne faut pas prendre à la légère la tentative du BOSS de renverser Vorster, en raison notamment du fait que les analystes politiques avisés savent fort bien qu'il n'existe aucun groupement politique blanc capable d'enlever assez de votes blancs au parti national pour gagner les élections.

182. L'économie sud-africaine était déjà en mauvaise posture avant la crise nationale actuelle. Un banquier américain important a dit au Sous-Comité aux affaires africaines du Sénat des Etats-Unis en septembre, que les problèmes de l'économie sud-africaine étaient essentiellement causés par le *boom* qui a donné au pays un énorme excédent de sa balance des paiements en 1972. Cela a été suivi par un taux d'inflation extrêmement élevé et la masse monétaire a augmenté de plus de 60 p. 100 en l'espace de trois ans seulement. Intoxiqué par le *boom* de 1972, le régime raciste lui-même a aggravé la situation économique en multipliant les dépenses pour des projets d'économie mixte tels que le développement de ports et l'achat de quantités gigantesques de fournitures de guerre; le budget militaire est passé à 1,6 milliard de dollars en 1975, c'est-à-dire deux fois ce qu'il était en 1973.

183. L'effondrement du prix de l'or sur le marché international, qui est passé de 168 dollars en juillet 1975 à environ 112 dollars aujourd'hui, a fait tomber les taux de change sud-africains au point où le pays, ainsi que l'a souligné le mois dernier un politicien de l'opposition, ne dispose que pour trois mois d'importation en devises fortes.

184. Ce mois-ci, on a une fois encore confirmé que l'Afrique du Sud de l'*apartheid* a eu mal à couvrir des emprunts d'importations. Le géant américain de la banque, la Citibank, a été, ces dernières années, le bailleur de fonds de l'Afrique du Sud le plus important parmi les banques américaines; mais on sait que la Citibank, comme les euromarchés où l'Afrique du Sud s'est efforcée d'obtenir un prêt de 500 millions de dollars, est en train de réévaluer à la baisse ses prêts au régime d'*apartheid*. L'Afrique du Sud doit déjà 350 millions de dollars à la Citibank.

185. Bien entendu, le monde des affaires trouve cette situation intolérable et sait parfaitement bien qu'en Afrique du Sud où l'on s'attend à d'autres affrontements dramatiques entre les manifestants noirs militants et la police et où la situation se détériore rapidement en une guerre de guérilla généralisée, ses entreprises sont destinées à recevoir des coups mortels. C'est pourquoi, au début de ce mois, la National Development and Management Foundation, représentant les milieux dirigeants des affaires et de l'industrie, a lancé un appel pour que l'on abandonne l'*apartheid* dans le travail, les affaires et le logement. La semaine dernière, un appel semblable a été lancé au cours d'une conférence de l'Association des chambres de commerce sud-africaines. Cela s'est fait au mépris d'un avertissement sérieux lancé par Vorster qui a conseillé aux hommes d'affaires de se tenir hors de la politique, lorsqu'il a pris la parole à l'ouverture de cette conférence. Ces appels frénétiques des hommes d'affaires et les tentatives du BOSS et de l'armée sont irréalistes et malheureusement étrangers aux aspirations africaines. Ni une coalition pour appuyer la réunion d'une convention nationale ni un coup d'Etat renversant Vorster ne saurait satisfaire l'exigence d'un gouvernement de la majorité africaine qui est l'objectif minimum du mouvement de libération nationale azanien tout entier.

186. Comme la Namibie, comme le Zimbabwe et, en fait, comme chaque pays sur le sol africain, l'Azanie est un pays africain et rien ne pourra arrêter la lutte de libération nationale que l'occupation par l'Africain de sa juste place à

la tête des affaires politiques et économiques du pays. Le combat continuera de s'intensifier jusqu'à ce que la lutte du peuple entier s'étende à toute l'Azanie et il se poursuivra jusqu'à ce que l'ennemi soit complètement anéanti et que l'Azanie du peuple soit née. Le soulèvement national actuel est la preuve vivante du fait que le peuple azanien est animé de l'esprit résolu et indomptable nécessaire pour mener et gagner une guerre semblable à celle menée et gagnée récemment par le peuple indochinois.

187. Au cours de leur dernière conférence au sommet, à Maurice[6], les pays de l'OUA ont ouvertement déclaré qu'ils reconnaissaient que le combat du peuple azanien était une lutte en vue de s'emparer du pouvoir politique. L'état d'esprit de l'Afrique a été bien exposé, maintenant, de cette tribune, par tous les orateurs de l'Afrique qui se sont succédé. Même les pays dont l'indépendance même est quotidiennement menacée par le régime raciste sud-africain – le Botswana, le Lesotho et le Souaziland – ont fermement réaffirmé leur engagement à la lutte de libération nationale en Azanie.

188. Peut-être pourrait-on mieux juger de l'état d'esprit de l'Afrique par la déclaration du Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, le colonel Joseph Garba, faite cette année lors de la célébration, à l'ONU, du jour de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains :

> "Soyons résolus et déterminés comme ces enfants nés au lendemain de Sharpeville, aujourd'hui dans leur prime jeunesse, qui sont résolus et prêts à verser leur sang à Soweto, Langa et dans d'autres villes sud-africaines dans l'espoir d'assurer des lendemains plus brillants à leur génération et à celles à venir. Avec la même résolution sans équivoque dont ils font preuve, rassemblons toute l'aide nécessaire dont nous pouvons disposer pour les mouvements de libération combattant pour la libération de tous les prisonniers politiques et de toute la population opprimée de l'Afrique du Sud."

189. Une fois encore, les peuples frères des pays de la région des Antilles sont allés de l'avant et ont appuyé la juste position de l'Afrique derrière le peuple d'Azanie et leur mouvement de libération nationale. C'est également ce qu'ont fait nos amis traditionnels, les pays socialistes, dont l'aide remonte au temps où très peu d'Etats africains étaient Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Chiao, a déclaré à cette assemblée :

> "Nous appuyons fermement les peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Azanie dans leur juste lutte contre le racisme blanc et pour la libération nationale . . . Nous saluons chaleureusement les puissants mouvements populaires du peuple de l'Azanie." *[17e séance, par. 31.]*

190. La politique éclairée qui est celle des pays scandinaves à l'égard de notre lutte légitime se manifeste une fois encore au cours de cette session et nous attachons à leur appui une grande importance. Les pays d'Asie considèrent véritablement la lutte du peuple d'Azanie comme la leur et l'appui militant que nous ont promis tous les orateurs des pays de cette région, qui se sont succédé, laisse bien augurer du renforcement des liens de solidarité au sein du mouvement des non-alignés et parmi les pays du tiers monde.

191. La Guyane, en Amérique du Sud, a démontré, par ses paroles et par ses actes, qu'elle appuyait sans faillir la lutte menée en Azanie, en Namibie et au Zimbabwe. A la suite de deux discours vigoureux, l'un en cette enceinte, l'autre au Conseil de sécurité, le Ministre des affaires étrangères de la Guyane, M. Wills, a fait une contribution importante de près de 80 000 dollars aux mouvements de libération de l'Afrique australe. Nous apprécions la participation du Pérou au Comité spécial contre l'*apartheid* et la solidarité dont ont fait montre d'autres pays d'Amérique latine.

192. Avec nos frères arabes, nous sommes engagés dans la même lutte, notamment à la suite des liens étroits qui ont été tissés entre l'entité sioniste en Palestine occupée et le régime néo-nazi en Azanie. Nous avons été encouragés dans notre propre guerre de libération par le grand succès remporté par l'Organisation de libération de la Palestine, l'Egypte, la Syrie et les autres armées arabes au cours de la guerre d'octobre. D'autres victoires de même nature seraient la plus grande contribution à notre lutte, car Israël sioniste, après la visite de Vorster à Rabin cette année, est devenu un allié encore plus important de l'Afrique du Sud de l'*apartheid.* Tous les combattants de la liberté du monde sont nos fermes alliés, car la principale force qui anime leurs oppresseurs, l'impérialisme mondial, est la même force qui soutient notre ennemi mortel, le régime de la minorité blanche de Pretoria.

193. Nous avons critiqué les membres de la Communauté économique européenne en raison des liens diplomatiques, économiques et même militaires très étroits qu'entretiennent certains d'entre eux avec le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud. En fait, le plus grand scandale de notre temps est que la France a, à plusieurs reprises, complètement ignoré les sanctions de l'ONU en matière de fournitures d'armes et de vente de matériel de guerre au régime sud-africain fasciste d'*apartheid,* prenant parfois des voies détournées pour les violer. Ce scandale s'est encore accusé par le décision française, largement publiée, de vendre des réacteurs nucléaires à l'Afrique du Sud, mesure dangereuse à tous égards.

194. Toutefois, nous reconnaissons que, pour une question qui revêt une grande importance pour le peuple azanien et l'intégrité territoriale de notre pays, ces pays se sont engagés en cette assemblée, par la voix du Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Max van der Stoel, à ne pas reconnaître cette créature de l'*apartheid* – le bantoustan du Transkei.

195. Nous ne savons pas très bien si le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Anthony Crosland, n'a pas été trop hâtif lorsqu'il a, le mois dernier, fait connaître à des journalistes cette décision de la Communauté économique européenne et a poursuivi en disant, pour répondre à la question de savoir si les Etats-Unis reconnaîtraient le bantoustan du Transkei, que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Henry Kissinger, n'avait "nullement l'intention de le faire".

[6] Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, tenue à Port-Louis, Maurice, du 2 au 6 juillet 1976.

196. Les investissements du Japon et des pays occidentaux, qui représentent plus de 80 p. 100 de tous les investissements en Afrique du Sud, ont été et continuent d'être le principal pilier d'appui pour le gouvernement minoritaire blanc d'Azanie. Jusqu'à ce jour, les Gouvernements japonais et occidentaux se sont montrés fort peu sensibles, et moins encore, sincèrement préoccupés face aux preuves qui s'accumulent de la brutalité des colons blancs envers la majorité africaine autochtone. Ces pays se contentent de s'élever – en paroles seulement ! – contre les atrocités de l'*apartheid* – des atrocités du genre des meurtres sauvages commis à Soweto, Alexandra, Mananeberg, Ravensmead, Guguletu, Mabopane, Qwaqwa, KwaMashu, KwaZakhele, Mamelodi, Garankuwa, Mafeking, Kagiso, KwaThema, Natalspruit, Thembisa, Langa, Nyanga, Witbank et Middleburg, pour ne citer que quelques-uns des endroits où des manifestants pacifiques sans armes ont été fauchés par une police sud-africaine ayant la gâchette facile. Encore aujourd'hui, ces pays refusent de s'associer au boycottage économique contre l'Afrique du Sud de l'*apartheid.*

197. Nous avons vus des corps tordus de Noirs, qui jonchaient comme des débris les rues poussiéreuses de villes noires dans toute l'Azanie. Depuis le 16 juin, les journaux du monde entier sont remplis d'histoires véritablement horribles sur des enfants arrêtés ou disparus, purement et simplement. La police a même reconnu que six personnes sont mortes en prison – le chiffre est manifestement plus élevé – et il existe des preuves qu'elles ont été torturées à mort.

198. Il y a longtemps qu'il ne suffit plus de condamner la politique d'*apartheid* du régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud, tout en fournissant l'appui matériel et financier qui permet aux fascistes de Pretoria de perpétrer ces crimes sanguinaires. C'est pure hypocrisie que de donner à un entrepreneur de pompes funèbres un permis de tuer, puis de le critiquer parce que ses affaires marchent trop bien.

199. Tant que les pays occidentaux ne se plieront pas aux nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies, qui demandent un embargo sur le commerce, les relations économiques et la fourniture d'armes et la rupture des relations diplomatiques et consulaires avec l'Afrique du Sud, ils ne pourront échapper à l'accusation selon laquelle leur insensibilité au triste sort du peuple azanien est influencée par le fait que les victimes de l'oppression en Afrique du Sud sont essentiellement des Noirs, de même qu'elle est influencée par les bénéfices excessifs qu'ils tirent de la main-d'oeuvre esclave que fournit le peuple africain.

200. L'histoire récente confirme cette affirmation. Quand Hitler a commis des *pogroms* contre les juifs et contre les peuples d'Europe et qu'il en a envoyés d'autres dans les chambres à gaz et les camps de concentration, ces mêmes puissances, notamment le Royaume-Uni et la France, et plus tard les Etats-Unis, ont déclaré la guerre au tyran nazi et au Troisième Reich. Et ils ne se sont pas fait le moindre scrupule de s'assurer l'appui de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Vorster, partisan dévoué d'Hitler pendant la second guerre mondiale, qui fut arrêté pour des activités de sabotages pronazies, remet en vigueur la politique d'Hitler en Afrique du Sud et crée même, dans les bantoustans, ses propres régimes de style Vichy, en même temps qu'il fait adopter des lois qui permettent aux troupes d'agression sud-africains d'attaquer tout Etat africain situé au sud du Sahara – et pas plus tard que la semaine dernière, selon la BBC, il a menacé de partir en guerre contre les Etats africains qui appuient les mouvements de libération.

201. La situation est trop semblable à celle qu'Hitler avait créée en Europe pour qu'on ne le reconnaisse pas. Mais les pays d'Europe occidentale et le Japon non seulement continuent de s'opposer à notre juste recours à la lutte armée, mais appuient Vorster de bien des manières importantes. Qui plus est, ils trouvent à redire à l'aide qu'apportent les pays socialistes aux combattants de la liberté en leur fournissant les moyens de répondre à la violence à la Hitler que Vorster a institutionnalisée. C'est vraiment la pire des formes de la politique des "deux poids, deux mesures".

202. L'importance de ce que l'on a appelé l'initiative des Etats-Unis en Afrique australe au moment où les mouvements africains de libération nationale approchent de la victoire complète réside, à franchement parler, dans le fait que les Etats-Unis veulent voir le *statu quo* se perpétuer en Afrique du Sud. Les menaces contre une ingérence non africaine, alors que les Etats-Unis eux-mêmes ont en Afrique du Sud des investissements représentant près de 2 milliards de dollars, couronnées par un éphémère certificat de respectabilité tenant à la diplomatie de la navette, font bien ressortir que les Etats-Unis veulent que leur protégé au pays de l'*apartheid* retienne le monopole d'armes supérieures dans la bataille qui se déroule actuellement.

203. Les Etats-Unis ne cessent d'errer dans leur choix et de suivre une mauvaise politique dans des situations du genre de celle qui existe en Azanie. De toute évidence, ils n'ont pas compris les leçons de l'Indochine et de l'Angola!

204. Nous devons, une fois pour toutes, dire clairement que notre liberté nous est trop précieuse pour que nous la subordonnions aux ambitions hégémonistes des Etats-Unis ou de toute autre superpuissance. Le PAC, à l'avant-garde de notre peuple dans sa lutte désespérée pour reconquérir sa patrie, acceptera l'aide de tous les peuples de bonne volonté. Et je dirai, paraphrasant un autre grand dirigeant du tiers monde, le président Julius K. Nyerere, de la Tanzanie, que "nos ennemis ne peuvent pas choisir nos amis pour nous".

205. Dire de nos mouvements de libération qu'ils ne sont que pâte molle entre les mains de manipulateurs étrangers est l'insulte suprême. En outre, nous, au PAC, nous avons lutté longtemps et durement; nous avons perdu certains de nos meilleurs cadres sur le champ de bataille et sur l'échafaud; nous avons été nombreux à purger d'effroyables peines de prison à Robben Island et ailleurs, pendant des hivers glacés et des étés brûlants. Comme le dit un proverbe africain, nous ne laisserons jamais de faux convertis se repaître de notre sueur.

206. Si les Etats-Unis ou l'une quelconque des puissances impérialistes ont l'intention de nous refuser la victoire d'une Azanie démocratique et libre dotée d'un gouvernement africain autochtone, qu'ils sachent bien que les masses azaniennes conscientes lutteront avec une férocité plus

grande encore contre les démons étrangers et leurs laquais locaux.

207. Aujourd'hui était censé être le jour qui fournissait la pierre de touche pour la politique d'*apartheid* du régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud, – *apartheid,* ou développement séparé, ou n'importe quelle autre appellation donnée aujourd'hui au système raciste. Des milliards de dollars ont été consacrés à préparer le premier modèle créé par l'*apartheid,* le bantoustan du Transkei, pour une présentation internationale. Outre ces dépenses insensées, toutes les précautions fascistes ont été prises pour garantir une kermesse pittoresque. Hier soir, notre bureau a reçu un télégramme nous informant que des dizaines de patriotes, soupçonnés d'appartenir au PAC et d'avoir l'intention de semer le trouble dans cette réunion obscène, ont été arrêtés en vertu de la Proclamation 400, règlement permettant la détention sans jugement en vertu des lois d'urgence sud-africaines qui sont en vigueur dans la région du Transkei de l'Azanie depuis l'époque de Sharpeville.

208. Comme le sait le monde entier, les auteurs et acteurs azaniens internationalement connus des pièces *Sizwe Banzi est mort* et *L'île,* John Kani et Winston Ntshona, ont été récemment mis en prison par le laquais de Vorster et prétendu premier ministre du Transkei, Kaiser Matanzima.

209. Pas un seul pays n'a répondu à l'invitation; pas un seul pays n'a offert la reconnaissance du Transkei, tant recherchée et à si haut prix. Par voie de conséquence, les célébrations sont tombées complètement à plat.

210. La ruse imaginée contre le peuple azanien et son mouvement de libération s'est ainsi transformée en une arme utile dans leur croisade contre la tyrannie des colons blancs en Afrique du Sud, car notre peuple a osé lutter.

211. Au cours de cette session de l'Assemblée, nombre de représentants qui ont pris la parole se sont référés à mon pays en utilisant le nom que la large masse de notre peuple a rendu populaire chez nous : celui d'Azanie. On aura pu lire dans le *New York Times,* dans le *Christian Science Monitor,* dans le *Post* de Washington, ainsi que dans le *Guardian* de Manchester et de Londres, pour n'en citer que quelques-uns, que c'est bien le nom qu'utilisent de plus en plus les militants noirs et les masses populaires chez nous.

212. Ce n'est pas par hasard que le PAC a été le premier à se servir de ce nom de nos jours. Depuis sa création, il est toujours allé de l'avant dans la lutte pour la libération nationale en Azanie. Nous remercions les nombreuses délégations qui nous suivent dans notre lutte de libération nationale. Vive l'Azanie!

213. Avant de conclure, je tiens à remercier sincèrement le Groupe des Etats d'Afrique de l'ONU d'avoir accédé à la demande du PAC qui souhaitait voir la question de l'Afrique du Sud discutée cette année en séance plénière de l'Assemblée générale. De la sorte, les Etats membres de l'OUA ont, une fois de plus, prouvé leur haute estime pour les patriotes azaniens et les milliers des nôtres qui ont donné leur vie pour la liberté. Je remercie aussi tous ceux qui ont appuyé l'initiative du Groupe des Etats d'Afrique. Notre gratitude va également au Président, M. Amerasinghe, qui nous a invités à nous adresser à l'Assemblée générale.

214. Le monde abandonne la politique primitive du colonialisme, dont l'*apartheid* sud-africain n'est qu'une vulgaire séquelle. Nous conjurons tous ceux qui s'enorgueillissent d'être les champions des principes sacrés sur lesquels se fonde l'ONU, les principes de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de donner la preuve de leur engagement. Il ne sied guère à aucun Membre de l'Organisation d'aider quiconque à dénier aux 21 millions d'Africains opprimés de l'Azanie le droit inaliénable à l'autodétermination dont tous les peuples jouissent ou vont bientôt jouir.

215. Nous aurions pu demander beaucoup. Pour l'instant, nous nous contentons de dire, espérons que nous avons vu le dernier des votes négatifs, triples, doubles ou simples, de la part de membres permanents du Conseil de sécurité, quand il s'agit de prendre les mesures punitives qui s'imposent contre ce hors-la-loi qu'est le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud.

La séance est levée à 13 h 45.